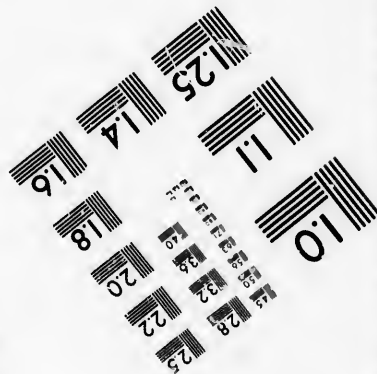
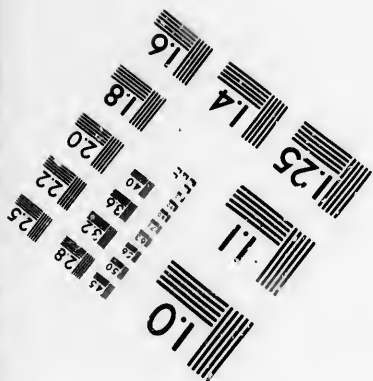
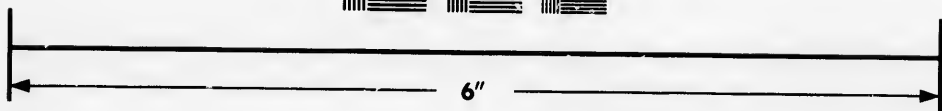
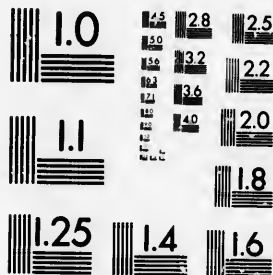


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires: Le tableau est une photoreproduction.   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

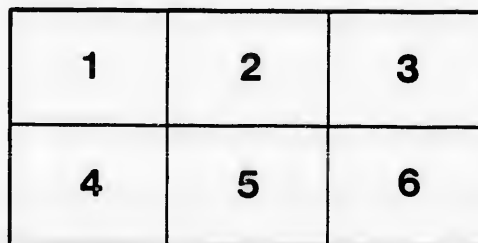
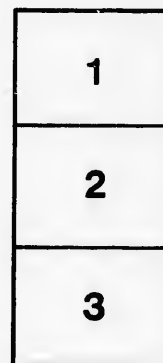
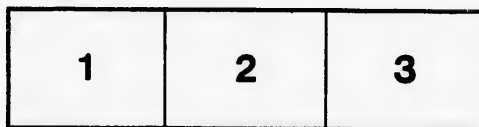
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

187  
8702

CONCOURS PROVINCIAL  
DE  
MERITE AGRICOLE

PREMIÈRE ANNÉE  
**1880**

RAPPORT  
DES  
JUGES DU CONCOURS

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



46

QUÉBEC  
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1891

ME

CONCOURS PROVINCIAL

DE

# MERITE AGRICOLE

---

PREMIÈRE ANNÉE

**1890**

---

RAPPORT

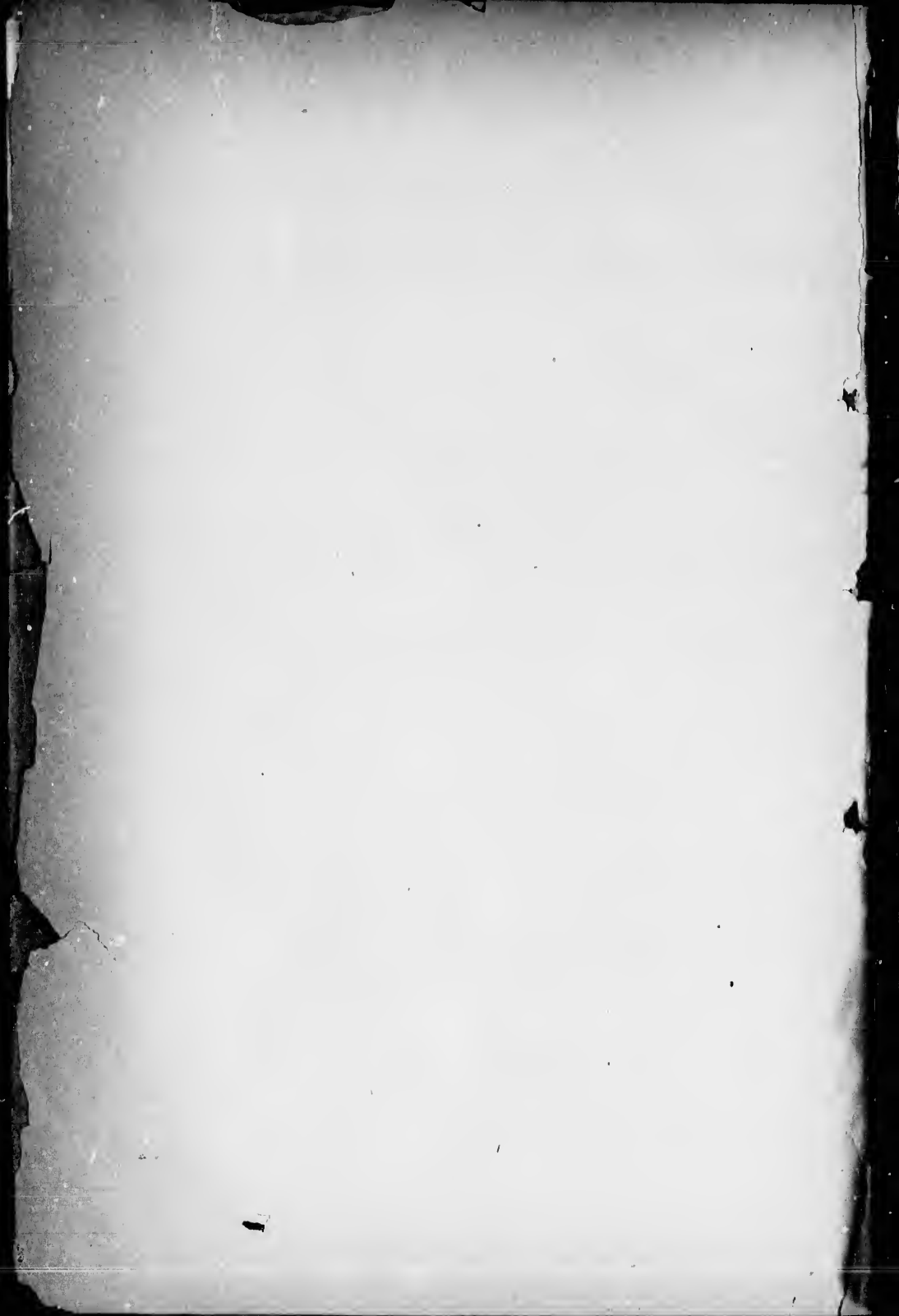
DES

JUGES DU CONCOURS



QUÉBEC

1891





A L'HONORABLE AUGUSTE RÉAL ANGERS,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR :

Les soussignés, membres du Conseil d'Agriculture de la province de Québec choisis comme juges du Concours Provincial de Mérite Agricole, pour l'année 1890, ont l'honneur de vous adresser leur rapport. Il contient :

1° Les instructions et réglemens du Département de l'Agriculture et de la Colonisation pour le Concours Provincial de Mérite Agricole ;

2° La liste des concurrents, classifiés par ordre de mérite ;

3° Le tableau général de tous les points accordés aux concurrents ;

4° Les rapports des juges sur chacune des 34 fermes entrées au concours. (Les rapports se trouvent expliqués et complétés par le tableau général des points et, en certains cas, par les plans annexés aux rapports.)

En vertu de l'amendement fait dans la dernière session, à la loi de 1889, la province a été subdivisée pour les fins de ce concours, en cinq régions agricoles, et celle de Montréal a été choisie, pour débiter, cette année. Elle se compose des comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Deux-Montagnes, Soulanges et Vaudreuil, et de la partie des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne renfermant les paroisses et townships non compris dans les Laurentides.

Vû le peu de temps écoulé entre le moment où la loi a été amendée, dans la session de l'hiver dernier, et le jour où les cultivateurs de la région de Montréal ont été appelés à concourir, et où pour la première fois, les conditions et les détails du concours leur ont été annoncés, l'ont peut dire qu'ils ont été pris par surprise, aussi la Province doit elle être reconnaissante envers tous ceux qui, dans de pareilles circonstances, ont consenti à concourir.

---

Trente quatre cultivateurs ont entré leurs fermes au concours. Votre Honneur verra, par le rapport détaillé de nos visites, que nous avons essayé de remplir notre devoir, tel que nous le comprenions, en signalant ce que nous avons trouvé de bien, comme exemple à suivre, en indiquant ce que nous avons trouvé de mal, comme exemple à éviter. Nous espérons que ceux que nous avons été contraints de critiquer, sur certains détails de leur culture, comprendront que nous ne l'avons pas fait par malveillance, mais pour leur rendre service à eux-mêmes et à toute la classe agricole.

Si nous nous sommes attachés à signaler les défauts de la culture, plutôt qu'à en louer les bonnes qualités, c'est que nous croyons fermement qu'il résultera plus de bien de notre blâme que de nos éloges ; en indiquant les défauts, il était de notre devoir d'indiquer, en même temps, au meilleur de notre jugement, le moyen de les corriger ; c'est ce que nous avons essayé de faire.

Le tout humblement soumis.

SAMUEL N. BLACKWOOD,

EUGÈNE CASGRAIN,

Juges du Concours Provincial  
de Mérite Agricole.

Québec, 15 décembre 1890.

## INSTRUCTIONS ET RÈGLEMENTS

DU

# Departement de l'Agriculture et de la Colonisation

POUR LE

## CONCOURS PROVINCIAL DE MÉRITE AGRICOLE

### AUX CULTIVATEURS.

Les conditions de ce concours sont telles, qu'aucun cultivateur laborieux, économe et intelligent ne doit hésiter à concourir, dans la crainte que son peu de fortune ne l'empêche de se mesurer avec des concurrents plus favorisés que lui, sous ce rapport. Les juges auront à rechercher, avant tout, quels sont ceux qui tirent meilleur parti de leurs terres, sans les épuiser et avec le moins de dépense comparée à la somme de profit net qu'ils en obtiennent.

Le mérite et le travail et non la fortune assureront le succès.

Un diplôme et une médaille d'argent seront accordés à ceux qui auront obtenu le degré de *très grand mérite*, c'est-à-dire 85 points sur les 100 points alloués à une culture parfaite.

Un diplôme et une médaille de bronze pour le degré de *grand mérite*, soit 75 points sur les 100 points.

Un diplôme pour le degré de *mérite*, soit 65 points sur les 100 points.

Pour les fins de ce concours, la province est divisée en cinq régions agricoles, et le concours aura lieu, cette année, pour la région de Montréal, qui se composera des comtés de :

Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Deux-Montagnes, Soulanges et Vaudreuil, et de la partie des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne renfermant les paroisses et townships non compris dans les Laurentides.

### CONCURRENTS.

Seront admis à concourir :

Ceux qui ont remporté des prix dans les concours de comté ou de division de comté, pour les terres les mieux tenues.

Il faudra, dans tous les cas, que le concurrent exploite, soit comme propriétaire, soit comme fermier, ou locataire une terre dont au moins *soixante arpents* en superficie seront en culture soit grain, soit foin, pâturage, jardinage, légumes, menus fruits, etc., etc.

### ENTRÉES.

Les entrées seront faites le ou avant le 1er juin prochain, par les concurrents, sur des blancs qui leur seront envoyés par le Département d'agriculture. Les blancs renfermeront un certain nombre de questions, pour l'information des juges, auxquelles les concurrents sont prié de répondre.

Les concurrents transmettront leurs entrées au secrétaire du Conseil d'agriculture le ou avant le premier juin prochain, et aucune entrée ne sera reçue après cette date.

### PROGRAMME.

#### DÉTAILS DU CONCOURS ET BASE DE LA RÉPARTITION DES POINTS

*Points communs à tous les concurrents :*

	Nombre de points.
1. Système de culture le mieux adapté au sol et aux circonstances.....	4.
2. Divisions de la terre.....	2.
3. Clôtures.....	4.
4. Destruction des mauvaises herbes.....	3.
5. Habitation et bâtiments.....	9.

6. Instruments et outillage agricole .....	5.
7. Engrais.....	5.
8. Le plus haut degré d'ordre, de méthode et de soin, tel que démontré par l'ensemble des travaux et l'état de chaque partie.....	5.
9. Comptabilité, (dépenses et profits).....	3.

*Points sujets à modification suivant les différents cas.*

10. <i>Améliorations foncières</i> , en rapport avec les circonstances particulières de chaque terre, ( <i>répartition de ces points à la discrétion des juges</i> ) telles que : épierement, utilisation des pierres, nivellement, redressement des cours d'eau, égouttement, drainage, fossés, rigoles, amendements du sol, tel que glaise sur sable, sable sur glaise, tourbe, cendre, etc., enfouissement d'engrais verts, abris pour les animaux, plantation d'arbres forestiers pour abri et pour d'autres fins, état et amélioration de la sucrerie, là où il y a des érablières, abreuvement économique et satisfaisant, silos, état des chemins sur la terre du concurrent, et toute autre amélioration profitable.....	15.
11. <i>Bétail</i> , espèce, race, qualité, quantité, adaptées au sol, climat, marchés, et autres circonstances qui doivent guider le cultivateur intelligent dans son choix, et guideront les juges, dans leurs décisions, (sous ce titre sont inclus chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, volailles, etc).....	15.
12. <i>Etat de la culture</i> : grains, prairies, paturages, fourrages verts, culture sarclée, vergers, jardins, menus fruits, etc., ( <i>répartition des points à la discrétion des juges</i> ).....	30.
	100.

REMARQUES SUR LE PROGRAMME.

Les Juges se baseront sur le MÉRITE de la culture, quel que soit la qualité du sol, ou le genre de culture, ou le système d'amélioration. Ils chercheront à constater jusqu'à quel point le concurrent peut servir *d'exemple et de modèle*, par la manière dont il tire parti de sa terre, sans l'épuiser, et avec le moins de dépense, comparée à la somme de ses profits nets.

En jugeant les bâtiments, les Juges commenceront par la demeure du cultivateur et de sa famille, sa situation, les précautions prises pour assurer sa salubrité, drainage, ventilation, approvisionnement d'eau, etc., etc.

Non seulement la grange, les étables, porcherie, abris des moutons, etc., seront visités avec soin, mais, attention spéciale sera donnée à la laiterie, au poulailler, à la glacière, etc. Dans cet examen, ainsi que dans celui des instruments aratoires et des outils, les Juges noteront particulièrement toute *amélioration* ou *innovation* utile et en donneront la description dans leur rapport, de manière à ce que tous puissent en faire l'essai et l'application chez eux ; dans leur discrétion, ils accorderont un nombre de points proportionné à l'importance de ces améliorations lesquels points ils prendront sur le reste des points du programme, non appropriés.

Dans leur répartition des points, les Juges prendront en considération, non-seulement les grandes opérations de l'agriculture, mais les détails : beurre, fromage, élève des volailles, abeilles, productions domestiques, etc., et considéreront autant que possible, si ces spécialités sont bien adaptées aux circonstances du concurrent et de nature à lui assurer un véritable profit.

Les Juges devront s'assurer que tout ce qu'ils sont appelés à inspecter sur une terre, tel que bétail, instruments aratoires, etc., appartient véritablement à cette terre et fait partie de son matériel régulier (*roulant*).

**MAUVAISES HERBES.** Quand les Juges constateront une *négligence grave* de la part d'un concurrent à combattre les mauvaises herbes, non seulement ils n'accorderont aucun des points alloués dans le programme, pour l'item : " Destructions des mauvaises Herbes " mais, de plus, ils retrancheront un certain nombre de points, n'excédant pas cinq, sur les points accordés pour d'autres sujets, et ils en feront une mention spéciale dans leur rapport.

#### INSTRUCTIONS AUX CONCURRENTS POUR FAIRE LEURS ENTRÉES.

Le concurrent donnera :

- (a) Ses nom et prénoms ;
- (b) Sa résidence, indiquant la paroisse, (ou canton) le rang (ou concession) ;
- (c) Le nom de son Bureau de Poste ;
- (d) La grandeur de la terre pour laquelle il désire concourir, en arpents de superficie et sa situation ;
- (e) La distance de la station de chemin de fer ou du quai de *steamboat* le plus rapproché ;
- (f) Il dira aussi s'il exploite comme propriétaire, locataire ou fermier ;
- (g) Il donnera le montant de l'évaluation municipale de cette terre

(g) Il donnera une liste détaillée de son bétail maintenu et supporté sur la dite terre pour laquelle il concourt, le nombre de chevaux, de poulins, de vaches laitières, d'animaux de boucherie, de taureaux, de jeunes animaux, de moutons, de porcs, etc., indiquant, quand il le pourra la race de ces animaux ;

(h) Il expliquera quel est le système de culture qu'il suit ;

(i) Il dira s'il achète des fumiers et combien de charges (d'un cheval) par année—ou, s'il achète de la chaux, du plâtre ou autres engrais commerciaux, quelle quantité et à quel prix ? ;

(k) Il donnera la quantité des différents grains, furrages, patates, légumes, etc., récoltée par lui, l'année dernière.

La formule d'entrée qui sera remise aux concurrents contient des blancs où seront entrées les réponses à toutes ces questions. A première vue, elles paraîtront trop minutieuses ; entre autres, en ce qui a rapport aux dinde, volailles, oies, canards, etc. Mais tout bon cultivateur connaît l'importance des détails et, lorsque l'on considère que l'exportation des volailles et œufs, du Canada, avec un système d'élevage encore aussi imparfait que le nôtre, a rapporté deux millions et un quart de piastres, l'année finissant le 30 juin 1888, l'on admettra que c'est un détail qui vaut la peine que l'on s'en occupe sérieusement. Ce n'est donc pas trop exiger de tout cultivateur intelligent que de lui demander d'essayer de répondre à ces questions, autant dans son propre intérêt que pour faciliter la tâche des Juges.

Les concurrents sont priés d'ajouter à ces renseignements un petit plan ou tracé de la terre pour laquelle ils désirent concourir, indiquant les divisions de cette terre, la grandeur de chaque division, la situation des bâtisses, cours d'eau et fossés, etc. L'on ne s'attend pas à ce que ce plan soit d'une exactitude parfaite comme un plan d'arpenteur, l'on demande seulement un tracé, tel que tout cultivateur intelligent peut le faire, ou le faire faire, dans sa famille, ou avec l'aide de ses voisins.

W. RHODES,

Commissaire.

24 mars 1890.

---



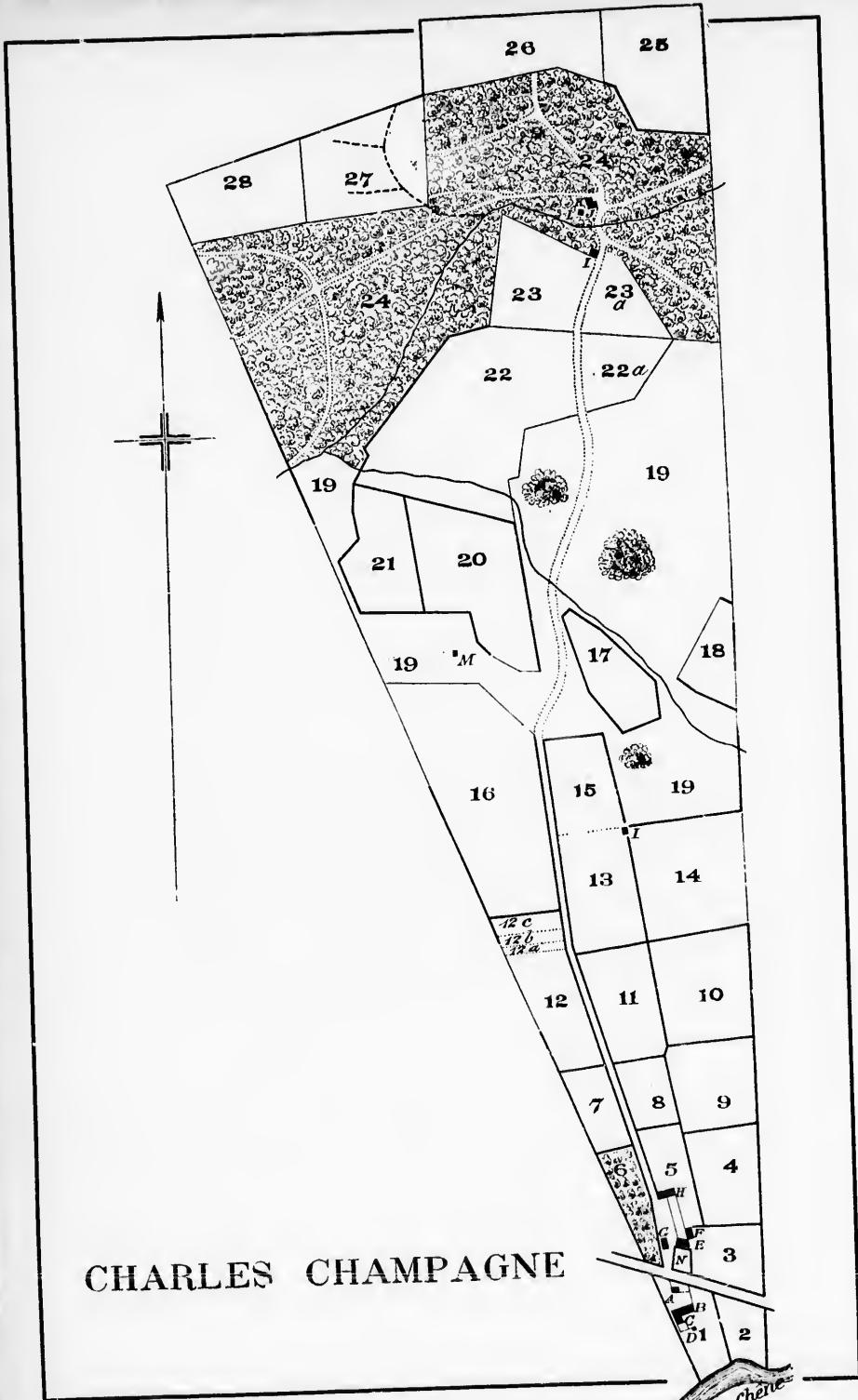
---

**LISTE DES CONCURRENTS PAR ORDRE DE MÉRITE**

	Points.
1. Charles Champagne.....	91. 90.
2. James Drummond.....	88. 45.
3. Madame George Kydd.....	86. 05.
4. Archibald Oswald.....	86. 04.
5. George Irving.....	85. 34.
6. Thomas A. Trenholme.....	85. 23.
7. John Neshitt.....	85. 11.
8. David Morrin.....	79. 12.
9. James Hodge.....	77. 76.
10. Hormidas Hotte.....	75. 61.
11. Ovide Valiquetto.....	75. 31.
12. J. Bte. Deslauriers.....	75. 05.
13. Joseph Lortie.....	75. 01.
14. Thomas Dobbie.....	71. 45.
15. Nelson Albright.....	71. 22.
16. W. T. Hodge.....	69. 51.
17. John Doig.....	68. 50.
18. Elie Benoit.....	67. 87.
19. G. A. Barclay.....	67. 46.
20. Wilfrid Ouimet.....	66. 92.
21. Stanislas Auger.....	66. 50.
22. Joseph Gadbois, père.....	65. 91.
23. Antoine Bourbonnais.....	65. 61.
24. Victor Bourbonnais.....	65. 55.
25. F. X. Rocand.....	65. 29.
26. Ludger Therien.....	65. 27.
27. John Gordon.....	65. 22.
28. Julien Bourbonnais.....	65. 21.
29. François Blouin.....	57. 10.
30. Wm. Grignon.....	54. 90.
31. Olivier Vézina.....	52. 26.
32. J. Bte. Brunet.....	41. 80.
33. Jean L'Archevêque.....	39. 74.
34. Didace Fiset.....	27. 60.



oints.  
90.  
45.  
05.  
04.  
34.  
23.  
5. 11.  
9. 12.  
7. 76.  
5. 61.  
5. 31.  
5. 05.  
5. 01.  
1. 45.  
1. 22.  
9. 51.  
88. 50.  
87. 87.  
87. 46.  
66. 92.  
66. 50.  
65. 91.  
65. 61.  
65. 55.  
65. 29.  
65. 27.  
65. 22.  
65. 21.  
57. 10.  
54. 90.  
52. 26.  
41. 80.  
39. 74.  
27. 60.



No. 1

**M. Charles Champagne**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan.		Superficie du champ		Superficie totale		No. sur le plan.		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches			Arpents	Perches	Arpents	Perches
1	Prairie	1	87			7	Pois	2	24	2	24
2	"	2	00			14	Pommes de terre	8	41		
3	"	3	09			20	"	8	16		
4	"	4	50			12	"	2	95	19	52
5	"	2	10								
8	"	2	53			12a	Blé - d'inde pour fourrage vert	1	00		
9	"	4	73								
10	"	6	96								
15	"	3	67			12b	Blé - d'inde pour la table		52	1	52
17	"	4	32								
22	"	17	50	59	00						
23	"	5	73								
16	Pacage	12	84			12c	Fèves		33		33
26	"	7	75	20	59						
19	Pacage permanent	59	46	59	46	24	Forêt et sucrerie.	69	15	69	15
21	Blé	4	00								
27a	"	2	20	6	20						
18	Avoine	3	37			6	Verger	2	00	2	00
23a	"	3	45				Jardin		40		40
28	"	6	27								
27	"	5	87				Terrain occupé par chemins, bâtisses et clos de pierre				
25	"	8	41								
11	"	5	10								
13	"	4	88	37	35						
22a	Orge	3	30	3	30			8	94	8	94
6	Sarrasin	2	00							290	00

## REMARQUES :

Le nord est indiqué par la flèche.  
 Les lignes noires épaisses indiquent les clôtures en pierre, les moins épaisses les clôtures en bois.

## No. 1

## M. Charles Champagne

*Voir, pour les détails, le plan et le tableau des points*

Nous avons visité, le 14 et le 15 juillet, la ferme de M. Charles Champagne, située à St-Eustache, comté des Deux-Montagnes ; elle a 291 arpents en superficie. Les travaux, sur cette ferme, sont conduits par M. Charles Champagne, avec l'aide de son fils Zéphir.

Les résultats obtenus sont si remarquables, les difficultés surmontées si grandes, que nous croyons devoir donner avant tout, quelques détails sur la carrière de M. Champagne.

En les lisant, la génération croissante apprendra ce que peuvent la persévérance et le courage.

Charles Champagne, naquit à Saint-Eustache en 1808, et il a par conséquent maintenant 82 ans. Son père, Louis Champagne, était conducteur des malles. Quand il mourut, Charles n'avait que onze ans, un peu plus tard, obligé de gagner sa vie, il s'engagea comme cuisinier dans un chantier, près d'Ottawa, alors Bytown, au salaire de six dollars par mois en hiver, et de huit en été.

Ce fut sa besogne durant cinq ans ; il revint ensuite à Saint-Eustache. A l'âge de dix-sept ans, il épousait Christine Engrave, qui n'avait pas plus de fortune que lui. Il dut emprunter presque tous ses habits de noces. Les temps étaient durs alors. Il eut souvent à travailler bien fort pour la modique somme de deux à trois sous de l'heure ; et, même à ce prix, n'était-il pas toujours capable de trouver de l'emploi pour une journée entière. Quand il était sans ouvrage, il allait par les bois couper des branches de cèdre, avec lesquelles il fabriquait des balais qu'il vendait un sou pièce. Sa femme, pendant ce temps-là, filait de la laine, à la maison, pour six sous la livre.

Un jour il acheta un vieux cheval, et vendit une vache qu'il avait. Avec le prix de la vache, c'est-à-dire huit dollars, il acheta seize minots de sel qu'il alla échanger à Hawksbury pour du blé-d'inde ; un minot de sel lui rapportait un minot

et quart de blé-d'inde. A son retour il acheta du cuir, et fit fabriquer cinq cents paires de souliers sauvages par les pauvres du voisinage. Il repartit ensuite pour Hawksbury, et échangea encore sa nouvelle marchandise pour du blé-d'inde. Son bénéfice lui permit d'acheter une paire de chevaux, pour laquelle il donna tout ce qu'il avait, outre son vieux cheval.

Il partit alors pour Ottawa, et dans un des chantier, il vendit à un fabricant de bois ses chevaux tout attelés, pour la somme de \$120.00, et s'engagea à fournir quatre autres paires de chevaux au même acheteur, pour le même prix.

Il ne toucha cependant que \$60.00 sur le prix de la première vente, la balance ne devant lui être payée que sur livraison des quatre autres paires de chevaux.

Il acheta ceux-ci à crédit, et dépensa pour leur transport les \$60.00 qu'il avait reçus en à compte, sur la vente des premiers.

L'acheteur, satisfait des chevaux, donna à Charles Champagne un ordre pour leur paiement. Quand il présenta cet ordre, il lui fût répondu qu'il ne pouvait pas être soldé avant l'arrivée, à Québec, du bois coupé par celui qui avait acheté ses chevaux. Si il restait quelque chose après règlement de toutes les avancés faites pour la coupe du bois, M. Charles Champagne serait payé. Finalement il ne reçut jamais un sou de tout le montant qui lui était dû.

Plus pauvre que jamais, et endetté d'une forte somme, M. Champagne se fit marchand de biscuits et de bonbons; et, grâce à ce petit négoce, il parvint, en dix ans, à payer les quatre paires de chevaux qu'il avait achetées à crédit, et pour lesquelles lui-même n'avait jamais été payé.

Il ouvrit alors une petite boulangerie qu'il exploita durant quelques années. Pendant les troubles de 1837, il était au nombre des patriotes, et fournissait le pain aux insurgés. A la bataille de Saint-Eustache, il fut fait prisonnier, conduit à Montréal, et libéré après dix jours de prison.

Il y a à peu près trente-cinq ans il acheta la ferme sur laquelle il réside actuellement. Le propriétaire d'alors, la trouvant trop difficile à cultiver et trop pierreuse, préférait exploiter la terre de son voisin, moyennant la moitié des produits.

M. Champagne n'offrant pas de garanties pour le paiement, dût naturellement accepter des conditions fort onéreuse. Le prix d'achat fut fixé à \$5,284.00, payables par versements.

Quand M. Champagne acheta cette ferme, il ne possédait pas autre chose qu'un petit emplacement sans valeur, ainsi que deux chevaux et deux vaches, et il devait \$400.00.

Il y a vingt-deux ans que Charles Champagne a perdu sa femme, avec laquelle il avait toujours vécu dans la plus grande et la plus paisible union. Il avait eu d'elle treize enfants, dont il ne reste que quatre, deux garçons et deux filles, tous ayant reçu une bonne instruction et vivant à l'aise. Le plus jeune des garçons, Zéphir, sa femme et ses deux filles, demeurent avec le père sur le bien paternel.

Aujourd'hui la ferme est payée, et dans d'excellentes conditions. Elle est pourvue d'instruments aratoires et de bestiaux qui peuvent faire honneur à n'importe quelle ferme de notre province. Le tout, dit M. Champagne, provenant du revenu de la ferme elle-même.

Nous résumons ici, en quelques mots, les renseignements que M. Charles Champagne nous a donnés, sous le titre de :

#### COMMENT ON FAIT DE BON OUVRAGE.

M. Champagne recommande l'industrie, le soin de toutes choses et l'économie. " Il faut éviter, dit-il, les extravagances, améliorer et enrichir un morceau de terrain chaque année, l'ensemencer aussitôt que possible en trèfle et en mil, y récolter du foin aussi longtemps que cela paie, et ensuite le mettre en pâturage.

" Par ces moyens le bétail et le revenu augmenteront. Ne pas avoir peur d'emprunter de l'argent pour épier un nouveau morceau de terre, ou pour faire toute amélioration utile et profitable.

" Après y avoir enlevé les pierres, continue M. Champagne, y avoir charroyé de la terre, à différents endroits, pour couvrir des roches plates et niveler ainsi le terrain de façon à pouvoir le labourer facilement, le plus mauvais de mes morceaux de terre m'a toujours rapporté assez pour couvrir mes frais, en trois ans.

" Quand vous épierrez, ajoute-t-il, transportez la pierre et faites-en des clôtures *de suite*, pour ne pas mettre deux fois la main à l'œuvre. Quand on met de côté les pierres pour faire de la clôture plus tard, ce *plus tard* ne vient jamais, et les tas de pierres deviennent un refuge pour les mauvaises herbes et les cenneliers. Ne faites pas vos champs si grands que vous ne puissiez les engraisser parfaitement en un an, et faites en sorte qu'ils soient tous, autant que possible, en communication facile avec vos bâtiments, de manière à ce que vous puissiez au besoin vous servir de chacun d'eux comme pâturage, sans que les bestiaux aient à passer sur les autres champs. Ne labourez pas une trop grande étendue de terrain, un petit terrain, bien cultivé et bien soigné, vous donnera plus de profit net qu'un grand terrain mal travaillé et mal entretenu.

N'appauvrissez pas votre terrain par des labours répétés, sans engrais; *enrichissez le toujours.*

Quand j'exploite un terrain sablonneux, dit-il, j'y sème de l'avoine; si le terrain est riche et bien travaillé, j'y sème du blé, quelques fois des pommes de terre. Je labore l'automne ou le printemps, et j'ameublisse la terre autant que possible. J'ai pour coutume de ne semer que ce qui convient au terrain; mais je ne sème jamais la graine fourragère sans que la terre ait été bien fumée. Généralement je fais deux ou trois récoltes sur un terrain bien labouré. Je récolte d'abord du grain ou des pommes de terre, puis, du grain avec graines fourragères, ensuite je laisse en foin et fauche aussi longtemps que cela me donne du profit à moins que je n'aie besoin de ce morceau de terre pour quelque chose de particulier; mais je mets toujours le terrain en paturage, avant de le labourer."

Et M. Champagne ajoute :

"Ne mettez pas à la charrue plus de terrain pauvre qu'il ne vous est possible d'enrichir parfaitement, l'année suivante. Engraissez le et semez à peu près une "étendue égale de terrain engraisé, chaque année."

Nous cesserons de citer les sages remarques de M. Champagne, pour en venir à la description de sa terre.

En jugeant les fermes, nous nous sommes invariablement occupés, en premier lieu, du système de rotation qu'on y suivait. Quand nous questionnâmes M. Champagne sur ce point, nous fûmes surpris de la lucidité d'esprit et du jugement qu'il a conservés jusqu'à l'âge avancé de quatrevingt-deux ans.

Nous commençâmes la visite de sa terre, sous l'impression que la pratique ne pouvait certainement répondre à ses théories, et qu'il n'avait pas toujours suivi son système, surtout pour les parties reculées de sa ferme, où la nature du sol présente de sérieux obstacles. Nous nous rendîmes au pâturage permanent, et à chacun des champs par une magnifique allée qui part des bâtiments.

Toutes les barrières sont solidement construites, bien peintes et marquées avec numéros correspondant sur chacun des poteaux. Plusieurs des champs ont des clôtures en pierre: nous en avons mesuré, les plus petites ont trois pieds et six pouces de hauteur, et deux pieds de largeur au sommet. Il y en a même qui ont cinq pieds et demi de hauteur, douze pieds de large au bas, et dix au sommet. Les uns s'enfoncent sous terre à une profondeur de six pieds, d'autres seulement à trois ou quatre; mais toutes sont arrangées de manière à servir de drains.

M. Champagne a fait mesurer ces clôtures de pierre, elles renferment environ 1600 toises de pierre et ont une longueur totale d'environ 175 arpents, les drains

la pierre requises pour élever le niveau des chemins, les cours, solages des bâtisses, quais au bord de la rivière, etc., contiennent environ 400 toises, soit 2,000 toises en tout, ce qui à 20 voyages de la toise donnera 40,000 voyages. Comme de raison ceci ne peut être qu'un calcul approximatif, mais qui démontre combien M. Champagne a dû travailler depuis tant d'années, pour améliorer sa terre et la mettre dans l'état où elle se trouve maintenant.

M. Champagne attira notre attention sur un champ, nous croyons que c'est celui qui porte le No. 16 sur le plan annexé à ce rapport. Il trouve ce champ trop étendu pour son genre de culture ; il a l'intention d'en diminuer les dimensions.

Le sol de chacun des champs est devenu très riche, ce qui est dû sans doute au système de rotation suivi. Les champs les plus éloignés, ceux qui portent les Nos. 25, 26, 27 et 28, sur le plan, sont tous dans le même excellent état. Les grains et le foin y sont semblables à ceux qui sont cultivés à proximité des bâtiments. En somme, la pratique suivie par M. Champagne s'accorde parfaitement avec sa théorie.

Non seulement il sait "comment faire de bon ouvrage," mais il le fait.

A peu près aux deux tiers de la profondeur de sa ferme, M. Champagne a conservé une superficie de soixante et neuf arpeuts en forêt, contenant environ trois mille érables et par ses soins et son intelligence, il a su en tirer un beau profit. En 1889, la vente de son sirop d'érable lui a rapporté \$1,363.00, il le fait vendre, en détails de bonne heure dans la saison, sur le marché de Montréal. Le bénéfice net de sa terre pour l'année dernière, se monte à \$3,406.23 comme on peut le voir par le compte ci-annexé.

Au sujet de cette question du profit de la culture l'on nous permettra de citer encore une des remarques si pleines de bon sens de M. Charles Champagne ; "on est si habitué à dire et à croire que la culture ne paie pas, que l'on ne peut pas se faire à l'idée que quelqu'un puisse, par le travail de la terre, arriver à se créer une position enviable. Qu'on le sache, la terre n'est pas ingrate. Elle nous récompense généreusement pour ce que nous faisons pour elle mais il faut la travailler, sans cesse, pas de temps à perdre pour le cultivateur, tous ses instants sont bien plus précieux qu'on ne le croit généralement."

Pour augmenter son engrais tout en consommant son fourrage de la manière la plus profitable pour le cultivateur, c'est-à-dire sur sa ferme, M. Champagne achète autant de bêtes à cornes qu'il le peut en automne, lorsqu'elles sont à bon marché, il en prend bien soin pendant l'hiver, et au printemps, il les revend avec un bon bénéfice ; outre le profit en argent, il augmente par là considérablement la quantité de fumier nécessaire pour engraisser sa terre.



M. Charles Champagne a, sur sa ferme : un étalon St-Laurent, croisé ; 8 juments poulinières, qui travaillent sur sa ferme ; plus 2 chevaux de travail ; 3 poulins de 3 ans, domptés ; 3 poulins de 2 ans ; 2 poulins d'un an. Les poulins de l'année ne sont pas mentionnés, quand il a fait son entrée au concours le 20 mai dernier, ses juments n'avaient pas encore rapporté. Il a de plus : un taureau Ayrshire pur sang ; 18 vaches laitières, dont 3 sont pur Ayrshire ; un animal destiné à la boucherie, de 2 ans ; 8 animaux d'élevage de 2 ans et plus, dont un pur Ayrshire, les autres croisés ; 7 animaux d'élevage d'un an et plus dont un pur Ayrshire ; 7 animaux d'élevage de l'année dont 2 purs Ayrshire. De plus, un verrot Yorkshire pur, 3 truies d'élevage, Yorkshire pur, 4 jeunes truies croisées, un dinde, 2 femelles, 3 coqs et 42 poules, race croisée.

La division de la ferme de M. Charles Champagne et la proportion de chaque genre de culture peuvent se constater en referrant au plan et aux explications qui l'accompagnent.

Nous avons accordé comme on le verra par le Tableau Général des points, 91. 90 : points à M. Champagne, il mérite plus, pour ses améliorations permanentes qui sont fort remarquables, mais nous avons dû nous restreindre, aux limites prosrites par le Règlement du Concours.

Sans vouloir, en aucune façon, préjudicier aux droits de ceux qui au bout des cinq années de concours, pourraient en vertu de la Loi, prétendre à la médaille d'or du "Très grand mérite exceptionnel" nous recommandons respectueusement que vu le très grand mérite de Mr. Charles Champagne, et vu surtout son âge si avancé, sans attendre l'expiration des cinq années, il lui soit donné maintenant une médaille d'or qu'il pourra porter pendant les dernières années d'une vie si bien remplie, et nous croyons que la Province s'honorera en honorant ce patriarche des cultivateurs Canadiens.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours Prov. de Mérite Agricole.*

ÉTAT indiquant les recettes et les dépenses de M. Charles Champagne sur sa ferme à Saint-Eustache pour 1889.

## RECETTES

Par vente de 1,290 minots de grain.....	\$ 720 00
“ 5,000 bottes de foin.....	450 00
“ 2,900 bottes de paille.....	145 00
“ 150 livres de beurre.....	34 52
“ 28,862 livres de lait à la beurrerie.....	234 42
“ 1,363 gallons sirop d'érable.....	1,363 92
“ pommes \$25, noix longues \$33.....	58 00
“ un bœuf.....	65 00
“ 4 vaches à \$40 00.....	160 00
“ 3 “ 38 00.....	114 00
“ 10 “ 36 00.....	360 00
“ 2 “ 34 00.....	68 00
“ 1 “ 30 00.....	30 00
“ Chevaux.....	315 00
“ Pores.....	75 00
“ 1,500 poches de patates à \$0.85.....	1,275 00
	<hr/>
	\$5,467 86

## DÉPENSES

Pour gages aux employés.....	\$1,200 00
“ compte de forge.....	98 50
“ machines et voitures.....	21 50
“ un à compte sur moissonneuse.....	50 00
“ 15 tonneaux de son.....	191 25
“ Taxes municipales et scolaires.....	25 26
“ déboursés pour les besoins de la famille.....	355 12
“ achat de 10 vaches en automne moyenne de \$12... ..	120 00
	<hr/>
	\$2,061 63
	<hr/>
Profit net pour 1889.....	\$3,406 23

r 88

00

00

00

52

42

92

00

00

00

00

00

00

00

00

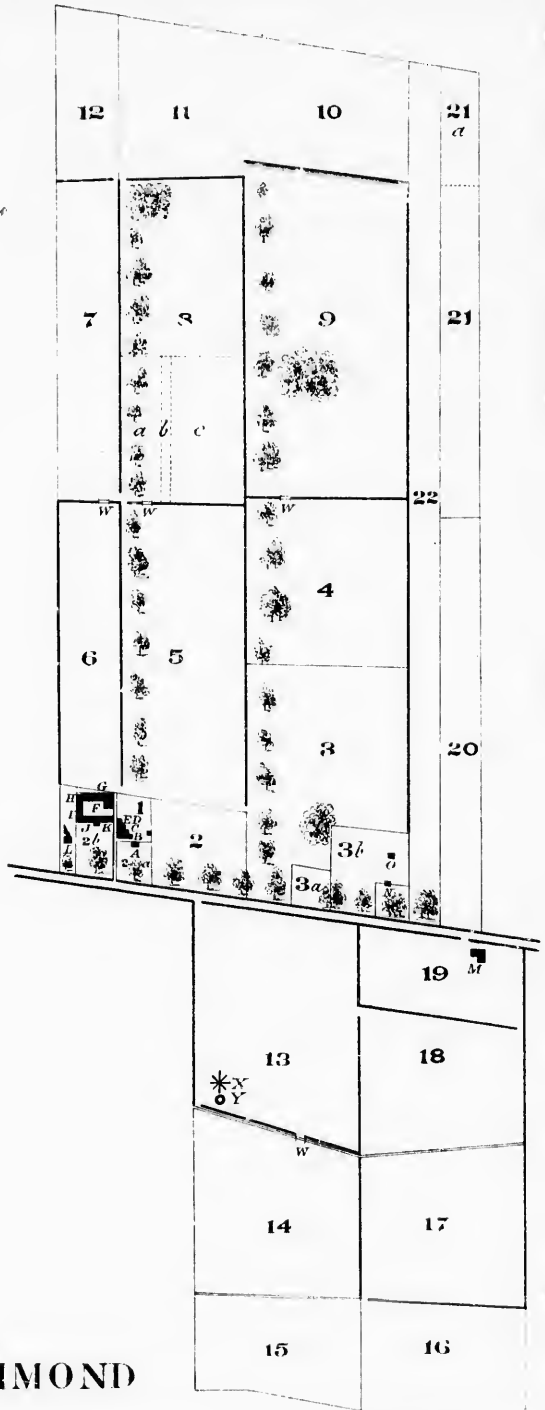
00

00

86

63

23



JAMES DRUMMOND

No. 2

**M. James Drummond**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
2	Vergers en foin.....	4	40		
5	En trèfle.....	25	50		
8	Foin.....	13	00		
9	".....	30	00		
10	".....	12	00		
16	".....	15	20		
17	".....	16	00		
18	".....	8	00	124	10
13	Pacage.....	21	00		
14	".....	16	00		
15	".....	9	20		
16	".....	12	00		
3	Pacage permanent.....	19	30	77	50
7	Blé.....	9	00	9	00
11	Avoine.....	10	50		
20	".....	10	00		
21a	".....	2	00	22	50
6	Orge.....	12	75	12	75
4	Pommes de terre.....	16	00		
21	" ".....	8	00	24	00
8a	Bettes.....	3	50	3	50
8b	Carottes.....	1	00	1	00
8c	Blé-d'inde.....	6	30	6	30
	Bâtisses, chemins et clôtures en pierre.....	6	35	6	35
	Vergers non inclus dans No. 2.....	4	00	4	00
22	N'appartient pas à M. Drummond.				
W	Auges pour abreuver le bétail dans les champs avec l'eau pompées par le mou- lin à vent.				
X	Moulin à vent pour pomper l'eau.				
Y	Source.				
	Superficie.....			291	00

**REMARQUES:**

La flèche indique le nord. Les lignes les plus noires et épaisses indiquent les clôtures de pierre, les lignes légères les clôtures en bois.

## No. 2

## M. James Drummond

*Pour détails, voir le plan ci-annexé et le tableau des points*

Nous soussignés, ayant été choisis comme juges des fermes entrées pour le Concours de Mérite Agricole, faisons rapport que le 25 juin dernier nous avons fait la visite de la ferme de M. James Drummond, connue sous le nom de Park Hill, située à la Petite Côte, comté d'Hochelaga, contenant 291 arpents en superficie.

Cette terre appartient à M. James Drummond pour l'avoir eue en héritage de son oncle John Drummond, un des meilleurs fermiers écossais de son temps, qui a pris cette terre en bois debout, l'a défrichée et y a fait des travaux considérables de drainage et autres améliorations qui ont été continués par M. James Drummond, le propriétaire actuel.

M. James Drummond a fidèlement marché dans les traces de son oncle. Il a importé d'Angleterre des Ayrshires des meilleures familles laitières, aujourd'hui il a un troupeau d'environ 60 têtes enrégistrées qui peuvent rivaliser avec n'importe quelle troupeau d'Ayrshire de la Puissance, surtout pour les qualités laitières.

Son mode de culture est bien approprié à sa terre, en égard à la proximité du marché de Montréal. Cette petite distance de d'environ cinq milles lui permet de vendre le lait et la crème, et aussi de se procurer facilement tout l'engrais dont il a besoin.

Son système de rotation est excellent considérant les circonstances dans lesquelles il est placé, et c'est la base d'une culture raisonnée qui tend continuellement à l'enrichissement du sol.

La maison et ses dépendances, glacière, granges, étables et écuries, quoi qu'anciennes, sont bien adaptés à ses besoins. Nous avons appris avec plaisir que depuis notre visite M. Drummond avait fait faire un magnifique silo, qui, nous l'espérons, lui donnera entière satisfaction.

Un beau jardin orné le devant de la maison, et de chaque côté il y a des vergers contenant un non négligeable d'arbres. On voit aussi sur cette ferme une belle base cour, où il élève des dindes, des poules et des oies.

Les champs sont tous en bon état de culture à l'exception des champs No. 10 et 11 qui ont souffert des pluies abondantes du printemps, nous croyons par manque de drainage suffisant.

Les paturages sont très riches. Dans ses champs l'on voit des auges toujours remplies d'eau pure qu'un moulin à vent fait remonter d'une source qui ne tarit jamais et fournit l'eau dans toutes les bâtisses et les champs, au moyen de tuyaux sous terre.

M. Drummond est l'inventeur d'une brouette qui arrose deux rangs de pommes de terre à la fois, avec le vert de Paris. Il a aussi adopté le même système avec une voiture conduite par un cheval. On voit chez lui tous les instruments nécessaires pour une bonne culture.

D'après les comptes de M. Drummond, il a réalisé \$1200.00 de bénéfice net, avec sa terre en 1889.

Il a acheté pour employer sur sa terre, 500 charges de fumier et dix barriques de plâtre. Le plan annexé à ce rapport indique la manière dont cette ferme est subdivisée et la proportion consacrée à chaque genre de culture.

Nous croyons devoir publier la réponse de M. Drummond à certains renseignements que nous lui avons demandés, comme elle contient des détails qui intéresseront tous les cultivateurs. La voici :

Mon oncle est arrivé au Canada sans aucune ressource. Il entra au service de Sir William Logan, à huit piastres par mois. Il mit de côté un peu d'argent ; acquit notre propriété d'un habitant âgé, qui se donna à lui ; quelque temps après il acheta la terre avoisinante, partie en bois debout et le reste non essouché.

Petit à petit il arracha les souches, et ramassa les pierres, un pen, toutes les années ; il partagea la ferme en pièce de forme régulière, charroya les pierres pour en faire des clôtures, fit des drains là où ils étaient nécessaires, en les remplissant de cailloux, chaque année améliorant la terre et retirant un revenu régulier de ces améliorations.

Je demeurais avec mon oncle et travaillais avec lui. Je l'ai aidé dans tous ces travaux et entre autres, en donnant le premier labour.

A sa mort il y a 25 ans, mon oncle me laissa cette terre. Déterminé à maintenir la réputation des Drummonds, comme cultivateurs, je continuai les améliorations commencées par mon oncle, tout en retirant un bon revenu de mon ouvrage.

Je commençais par rebâtir toutes les clôtures de pierre qui se trouvaient plus ou moins dérangées depuis qu'elles avaient été construites, et je fis de nouveaux drains, là où le besoin s'en faisait sentir, m'efforçant à mettre la ferme dans le meilleur ordre possible.

Je commençais en même temps, à planter des arbres, comme il n'y en avait aucun dans le voisinage des bâtisses, et j'en ai planté plusieurs centaines. J'ai planté deux rangées d'arbres dans toute la longueur de la ferme à une distance d'un demi arpent l'un de l'autre dans chaque rang, de manière à avoir un arbre à chaque quart d'arpent, aussi deux rangées, à travers la ferme, à la même distance.

Les arbres me sont très utiles pour me guider, et me donnent la mesure et la direction voulue en labourant et en fauchant. Tout ce que j'ai à faire pour travailler avec régularité, c'est de me régler sur ces arbres, l'un après l'autre, comme sur des jalons, ainsi, outre leur beauté et l'ombrage qu'ils donnent, ces arbres me sont d'une grande utilité.

Une autre amélioration importante a été introduite pour l'approvisionnement de l'eau. Nous n'avions pas d'autre eau dans le voisinage de la maison et des étables que celle d'un puits, que nous pompions à bras. Mais avec l'accroissement du bétail, cet approvisionnement d'eau devint insuffisant, Alors je me décidais à essayer de pomper l'eau d'une source excellente située à dix arpents des étables, au moyen d'un moulin à vent et d'une pompe aspirante. En prenant mes niveaux, je vis que j'avais à surmonter une élévation de quarante pieds, ce que je ne pouvais pas faire en plaçant mon moulin à vent auprès des étables. Je me trouvais fort embarrassé, lorsque l'idée me vint de mettre le moulin à vent auprès de la source et d'employer une pompe foulante (force pump) pour monter l'eau jusqu'aux bâtisses. C'est ce que je fis, et j'envoie maintenant l'eau au moyen d'un tuyau d'un pouce et demi jusqu'aux bâtisses, dans une citerne de vingt-quatre pieds sur neuf et de huit pieds de profondeur.

Il y a trois ans, j'ai construit une autre citerne, pour fournir de l'eau au bétail dans les pièces de terre éloignées où il n'y avait pas d'eau, pendant la sécheresse de l'été. J'y fais parvenir, maintenant, l'eau par un tuyau d'un pouce. Dans chaque division de la ferme, il y a des grands auges, avec soupapes à valves, arrangées de façon à boucher le tuyau automatiquement, dès que les auges sont pleines, de sorte que l'eau ne se trouve pas gaspillée. Ces auges sont désignées sur le plan par la lettre W.

Vous voyez que je n'ai pas été oisif, depuis que j'ai hérité de cette ferme.

L'on me permettra d'ajouter que j'ai toujours remporté le premier prix dans toutes les compétitions pour les fermes les mieux tenues, dans le comté d'Highland, chaque fois qu'il m'a été permis de concourir.

M. James Drummond a sur cette ferme 2 juments poulinières, 12 chevaux de travail, un jeune cheval de 3 ans, trotteur de pure race, deux taureaux pur Ayrshire et 30 vaches à lait Ayrshire, toutes enregistrées, 25 têtes de jeune bétail de 2 ans et plus, enregistrées, 4 jeunes animaux d'un an et 8 veaux enregistrés. Sa basse cour renferme des dindes et autres volailles d'excellente race.

Nous recommandons que la médaille d'argent et le Diplôme de très grand mérite soient accordés à Mr James Drummond.

S. N. BLACKWOOD.

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*



---

mesure et la  
re pour tra-  
rès l'autre,  
t, ces arbres

isionnement  
ison et des  
croissement  
e décidais à  
s étables, au  
niveaux, je  
ne pouvais  
ouvais fort  
la source et  
ux bâtisses.  
d'un pouce  
neuf et de

u au bétail  
cheresse de  
Dans cha-  
, arrangées  
pleines, de  
le plan par

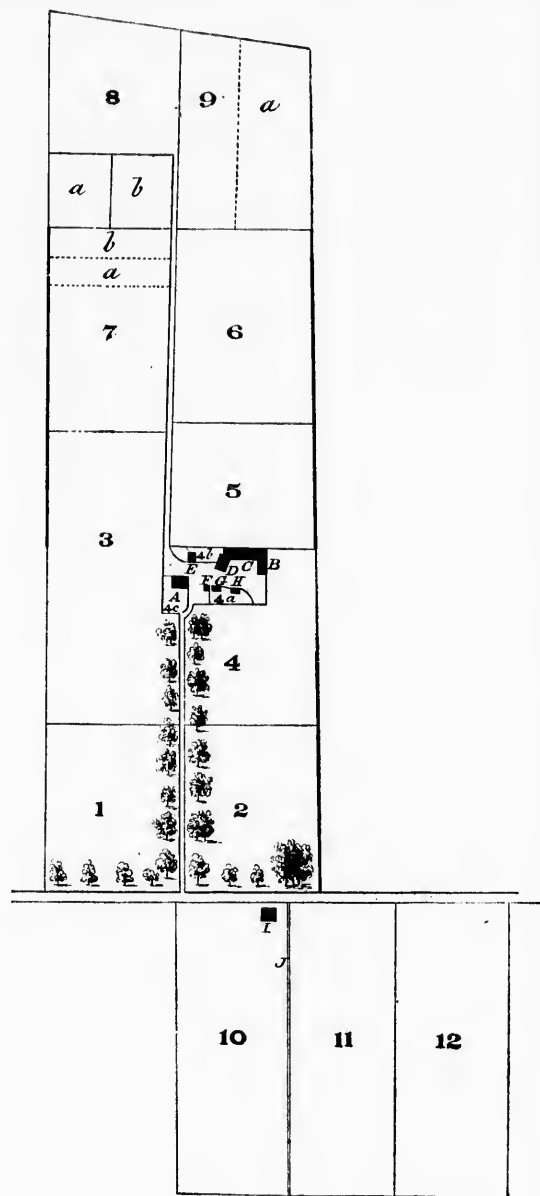
fer.ne.

prix dans  
d'Hoche-

2 chevaux  
reaux pur  
une bétail  
nregistrés.

très grand

le.



MRS  
GEORGE KIDD

No. 3

**Madame George Kydd**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan.		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
1	Prairie.....	12	80		
3	" .....	20	25		
6	" .....	15	17		
9	" .....	7	84		
12	" .....	18	90	74	97
2	Pâturage.....	12	80		
8	" .....	9	45	22	25
4	Blé.....			13	85
5	Avoine.....	8	00		
10	" .....	18	90		
11	" .....	18	90	45	80
9a	Orge.....			7	84
7	Pommes de terre.....			10	20
7a	Bettes.....			2	25
7b	Carottes.....			2	25
8a	Blé-d'inde.....			3	00
8b	Bois.....			3	00
	Jardin, cour, bâtisses et chemins.....			3	50
	Superficie totale.....			188	91

**REMARQUES :**

La flèche indique le nord.

Les lignes les plus noires et épaisses indiquent les clôtures de pierre, les lignes légères clôtures de bois.

No. 3

## Madame George Kydd

*Pour détails voir le plan de cette terre et le tableau des points*

Le 27 juin nous nous transportâmes en voiture chez Madame Geo Kydd, un mille environ plus au Nord-Est de la terre de M. John Nesbitt. Nous avons de suite procédé à la visite de sa ferme, accompagnés de ses deux fils. Cette terre contient environ 190 arpents en superficie, la division est parfaite et le système de rotation est bien adapté aux circonstances, eu égard à la proximité du marché de Montréal.

Une très belle allée, bien close, part du chemin public et monte au milieu de la terre jusqu'au dernier champ, de cette allée on communique dans tous les champs au moyen de barrières.

Les bâtisses se trouve sur le milieu de la ferme d'où l'on voit tous les champs. La maison est grande, bien ventilée, avec une division très bien appropriée pour une ferme de ce genre. Une bonne glacière se trouve près de la maison. Les granges, écuries, étables, hangars à grains et remises, quoiqu'anciens sont tous en bon ordre. Le bétail tout Ayrshire, est bien beau, une bonne partie est enregistrée. Les chevaux sont des Clydes. Madame Kydd remporta plusieurs premiers prix à la dernière Exposition Provinciale, à Québec, avec ses Clydes.

L'ordre dans les bâtisses, dans les clôtures, dans les champs, les belles prairies, les pâturages riches et exempts de mauvaises herbes, de même que la belle apparence des champs, des céréales et des racines démontre un excellent système de culture.

Le plan annexé au rapport indique la manière dont cette ferme est subdivisée et la proportion consacrée à chaque genre de culture.

Les comptes de Madame Kydd sont bien tenus ; ses ventes se montent pour 1889, à \$2,244.05 et ses dépenses tant pour exploitation que pour améliorations à sa propriété et à ses bâtisses à \$1,583.96 laissant en mains une balance de \$660.09.

---

Madame Kydd a acheté en 1889, pour employer sur sa ferme, 400 voyages de fumier, 16 barriques de plâtre et une tonne de superphosphate. Il y a sur cette ferme, deux étalons Klydesdale, cinq juments poulinières, quatre chevaux de travail quatre poulins de trois ans, et quatre de deux ans, un taureau, dix-neuf vaches à lait et trois animaux à l'engrais.

Nous recommandons, vû le nombre de points de 86.06 obtenus par Madame Kydd qu'illui soit décerné un diplôme de Très Grand Mérite et la médaille d'argent.

S. N. BLACKWOOD.

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 4  
**M. Archibald Oswald**

INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie du champ	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
4b	Prairie.....	6	00		
4c	" .....	3	00		
2d	" .....	1	12		
3d	" .....	1	50		
6a6b	" .....	12	45	24	07
2abc	Pâturage.....	9	75		
4a	" .....	4	75		
5abc	" .....	9	75		
3abc	" .....	8	85	33	10
1d	Pâturage permanent.....			3	87
1a	Avoine.....	6	00		
1b	" .....	3	90		
7ab	" .....	5	85	15	75
1c	Blé.....			4	65
7c	Orge.....			4	50
8a	Mélange (avoine et pois).....			3	35
8b	Pois.....			1	50
8c	Blé-d'inde.....				
8d	" .....				
8h	" .....			1	55
8g	Bettes.....			0	80
8f	Carottes.....			0	40
8i	Fèves.....			0	15
8ak	Pommes de terre.....			4	40
9	Foin d'eau.....			16	00
11	Verges et jardin.....			1	00
10	Forêt.....			54	00
	Chemins, bâtisses, etc.....			2	00
	Superficie totale... ..			171	84

**REMARQUES :**

La flèche indique le nord.

Les lignes les plus noires et épaisses indiquent les clôtures en pierre les plus légères clôtures en bois.

licie du  
mp

Perches

07

10  
87

75  
65  
50  
35  
50

55  
80  
40  
15  
40  
00  
00  
00

84

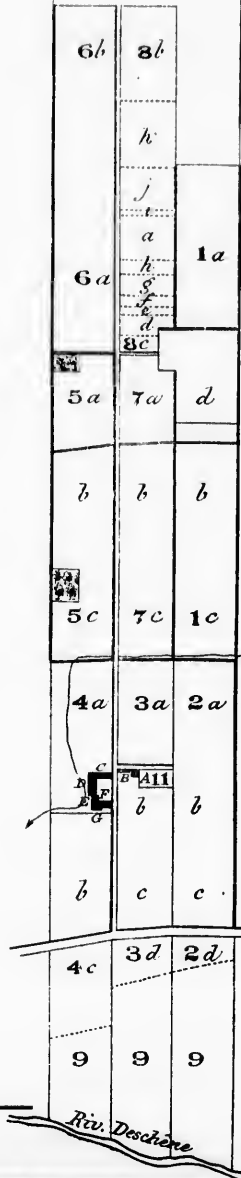
les plus

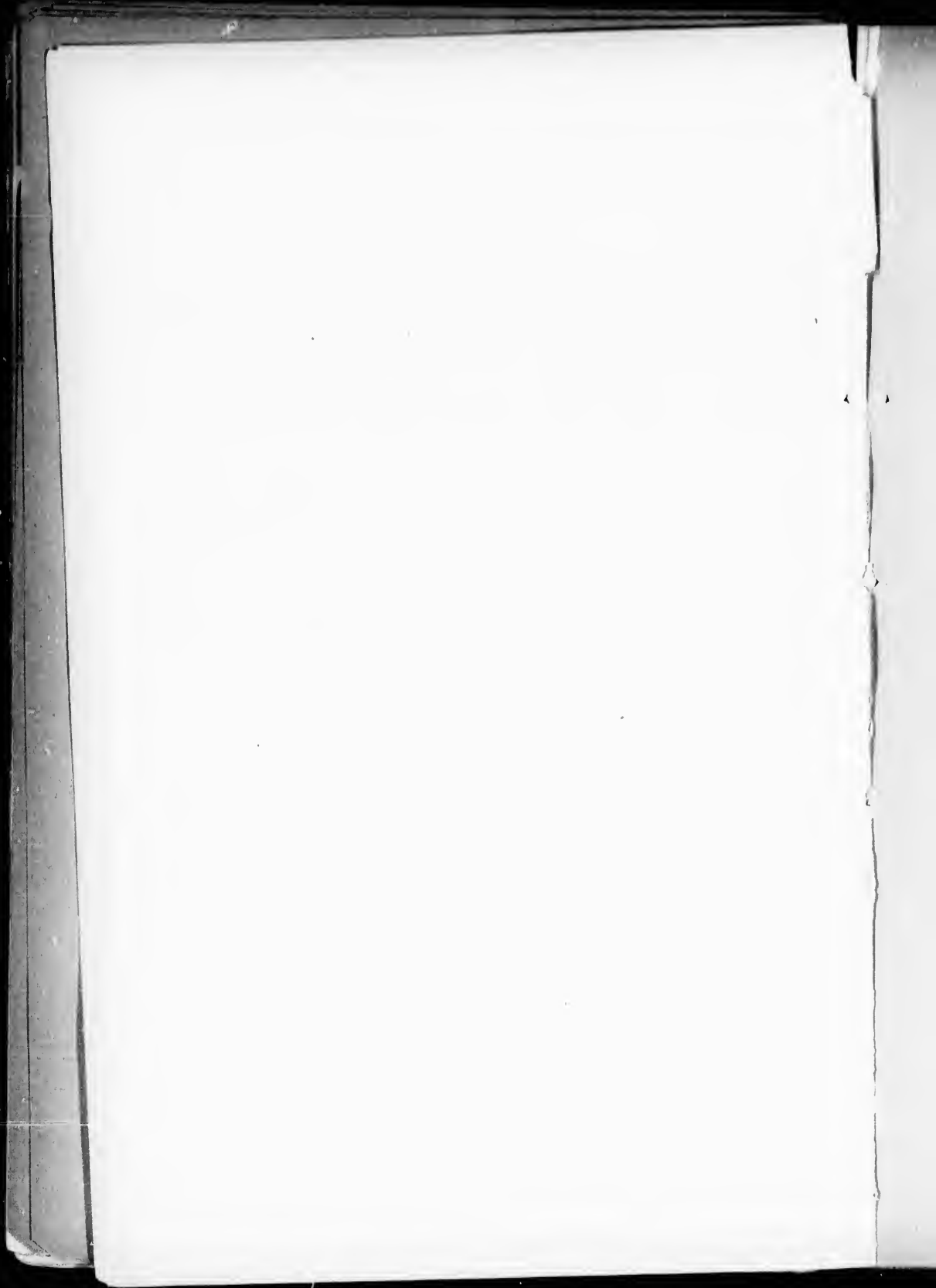
# ARCHIBALD OSWALD



10

ii







No. 4

## M. Archibald Oswald

*Pour détails, voir tableau des points et le plan de cette terre*

Le 17 juillet nous visitâmes la ferme de M. Archibald Oswald, de la Belle Rivière, comté des Deux-Montagnes. Cette ferme a 171 arpents en superficie. Nous considérons que son système de rotation est satisfaisant. La division est parfaite, donnant accès à chaque champ par une allée bien cloturée. Les clôtures tant en bois qu'en pierre, sont en bon ordre. La ferme est exempte de mauvaises herbes. La maison d'habitation est satisfaisante sous tous les rapports. La grange, les étables, porcherie et poulailler, sans présenter toutes les améliorations modernes, sont cependant bien adaptés à ses besoins et remplissent les conditions voulues d'économie. Les outils sont en nombre suffisant et d'une bonne qualité; nous avons trouvé là un bon arrache pierre, qui a coûté \$110.

Le fumier est conservé avec soin, sous un abri. Nous avons tout trouvé en bon ordre sur cette ferme. Les comptes sont bien tenus, et indiquent un profit net de \$670.00 pour l'année 1889.

M. A. Oswald a acheté en 1889, pour employer sur sa ferme, une barrique de plâtre, six barriques de chaux et soixante minots de cendre.

Le bétail est comme suit : Deux très bonnes juments ayant du sang Clyde, deux chevaux de travail, un cheval de trois ans et un d'un an, bons. Deux taureaux Ayrshire pur sang, quatorze vaches à lait, deux pour la boucherie, dix jeunes bêtes à cornes de deux ans, quatre d'un an, et quatre veaux, dont l'un de race pure. Les vaches et les jeunes bêtes pures Ayrshire ou s'en rapprochant beaucoup, sont très satisfaisantes. Un verrat, deux truics et treize jeunes cochons, de races mêlées, mais bons. Un dindon, deux dindes, trente-cinq jeunes dindes, bons. Deux coqs, trente cinq poules et soixante poulets, bons, de la race des Plymouth Rock, presque purs. Un jar, deux oies et dix sept oisons, bons. Un canard, deux canes et quarante deux jeunes canards, bons.

La récolte du grain et de légumes, bonne, bien nettoyée et soignée, et nous avons trouvé les prairies, qui sont la vraie pierre de touche de la valeur du système de rotation, dans un état très satisfaisant.

Nous regrettons de voir que 16 arpents en superficie de la meilleure terre, sur le No. 9 du plan, ainsi qu'une grande partie des fermes avoisinantes souffrent beaucoup de ce que le lit de la Rivière du Chêne se remplit, peu à peu, de vase, ce qui fait refluer l'eau sur ces terrains, comme elle ne peut pas trouver son écoulement dans le cours de la rivière. Cela cause, chaque année, aux propriétaires de ces terres, des dommages au montant de plusieurs mille piastres. La rivière se bouche ainsi, à cause du peu de chute de son cours et aussi parcequ'il est tellement tortueux.

Plusieurs des propriétaires désirent porter remède au mal, d'autres hésitent, malheureusement il n'y a pas d'entente entre eux. C'est un de ces cas où l'intervention du gouvernement nous paraîtrait justifiable, pour régler le cours de cette rivière, sinon le mal ira en augmentant et le résultat sera la ruine de plusieurs biens d'une grande valeur.

Le plan annexé au rapport indique la manière dont cette ferme est subdivisée, et la proportion consacrée à chaque genre de culture.

Vû le nombre de points accordés à M. Archibald Oswald, soit 86.04 nous recommandons que la Médaille d'argent lui soit octroyée, ainsi que le diplôme de Très Grand Mérite.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

---

gnée, et nous  
ar du système

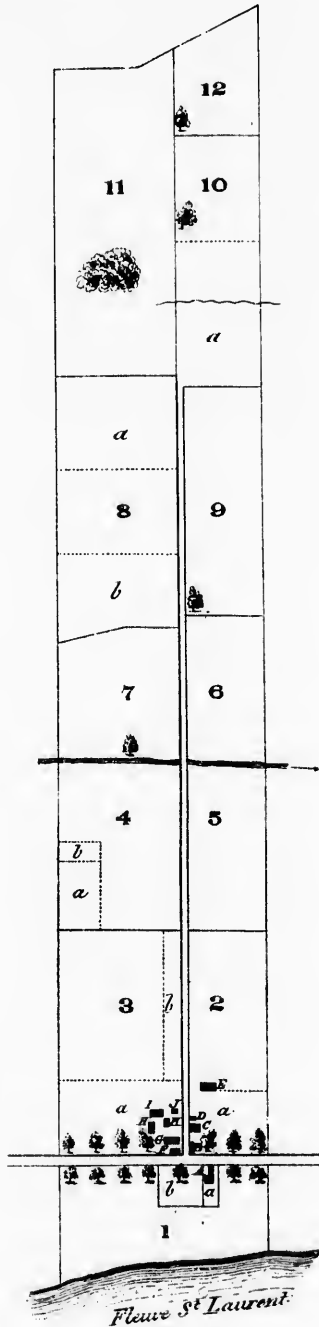
ure terre, sur  
ouffrent beau-  
e vase, ce qui  
n écoulement  
aires de ces  
ere se bouche  
est tellement

tres hésitent,  
as où l'inter-  
ours de cette  
de plusieurs

st subdivisée,

86.04 nous  
e diplôme de

*agricole.*



GEORGE IRVING

No. 5

**M. George Irving**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
2a	Prairie.....	2	75		
3a	" .....	4	00		
5	" .....	7	60		
7	" .....	9	00		
8a	" .....	6	70		
8b	" .....	6	00		
9	" .....	10	45		
12	" .....	5	45	51	95
1	Pâturage.....	8	50		
11	" .....	22	50	31	00
3b	Blé.....			1	25
6	Avoine.....	6	65		
10a	" .....	7	00		
2	" .....	7	41	21	06
3	Orge.....	8	25		
4	" .....	10	25		
10	Sarrasin.....			5	00
4a	Pois.....			1	50
4b	Pommes de terre.....		25		
8	" .....	6	00	6	25
	Superficie des chemins, bâtisses, etc.....			2	49

**REMARQUE :**

La flèche indique le nord.

## No. 5

## M. George Irving

*Pour détails, voir le tableau des points et le plan de cette terre*

Nous avons visité le 30 juin 1890, la ferme de M. George Irving, située à la Pointe-aux-Trembles, comté d'Hochelaga. Cette ferme contient 149 arpents et a tous les avantages qu'un bon sol et de bonnes dimensions peuvent offrir pour une excellente exploitation agricole. M. Irving a acheté cette terre d'un M. Allen il y a quelques années. Il s'engagea d'abord à huit piastres par mois chez un cultivateur de l'Assomption; plus tard il afferma une terre presque voisine de celle de M. Drummond, à la Petite Côte. Après quelques années le propriétaire de la terre fit faillite et M. Irving qui lui avait avancé \$800.00 perdit cette somme. Ce n'est qu'après cette perte que M. Irving fit l'acquisition de la ferme qu'il possède maintenant et qu'il achève de payer avec les profits qu'il en retire, tout en élevant une famille de dix enfants. Voici le système de culture (rotation) suivi par lui; tel qu'il nous l'a décrit: chaque année il laboure la même proportion de sa terre, et chaque année aussi, il sème en graine fourragère une étendue égale de terrain. Ainsi prenant du pacage la première année, il sème en avoine; la seconde en pois ou en orge, la troisième en pommes de terre ou autres légumes, avec fumier; si les mauvaises herbes sont en trop grande abondance, jachère d'été ou sarrasin avec fumier. La quatrième année, orge ou blé, avec graine fourragère. Cinquième année récolte de trèfle. Sixième et septième, foin, Huitième année pacage. Tel est son système de rotation, qu'il modifie seulement dans le cas où la graine fourragère ne lève pas bien une année, cela exige un labour de plus et une récolte additionnelle de grain. La comptabilité qu'une de ses filles tient très bien nous a permis de constater qu'il y avait eu un profit net de \$600.00 en 1889. Sa comptabilité est la mieux tenue, de toutes celles que nous avons examinées.

Cette ferme a 5 arpents de front sur 30 arpents de profondeur et est bornée au Sud par le fleuve St-Laurent. Une allée partant du chemin public conduit jusqu'au dernier champ et donne accès à toutes les pièces, par de bonnes barrières. Il y a de l'eau suffisamment dans tous les champs, pour abreuver les animaux. La maison, quoique petite, est suffisante pour la famille et est tenue avec ordre; les granges, les étables, écuries, remises à bois et à voitures, sont bien commodes et

suffisantes pour cette exploitation. La porcherie est un peu petite et ne présente pas toutes les comodités désirables. Il y a un magnifique caveau en pierre, pour les pommes de terre et autres légumes. Les grains, les prairies et les pâturages sont en bon état de production ; les fumiers bien conservés. Le troupeau de M. Irving se compose de : Un taureau Ayrshire pur, deux génisses avec pedigree, et de 25 Ayrshires sans pedigree. Deux juments poulinières, six chevaux de travail et d'un poulain d'un an ; il y a aussi 11 cochons Berkshire pur sang. Les instruments d'agriculture sont suffisants pour sa culture, et sa manière de cultiver à en juger d'après les résultats, est fort bonne.

L'on verra, sur le plan ci-annexé la manière dont cette ferme est subdivisée et la proportion consacrée à chaque genre de culture.

Nous lui accordons 85.34 points, ce qui lui donne droit à la Médaille d'argent et au diplôme de Très Grand Mérite.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

## No. 6

## M. Thos. A. Trenholme

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 4 août dernier, nous avons visité la ferme de M. Thomas A. Trenholme, de Notre-Dame de Grâce, St-Henri, comté d'Hochelaga ; cette terre a une superficie de 122 arpents.

Système de culture (rotation) : M. Trenholme débute par étendre une bonne couche de fumier sur le gazon, tard en automne ou de bonne heure au printemps, qu'il enterre à la veille de semer, par un bon labour, enfouissant complètement le fumier et le gazon. Ensuite il pulvérise parfaitement la surface, à une profondeur de deux pouces et demi, sans déranger le gazon.

Quand il sème le blé d'inde pour être donné en vert au bétail, il emploie le semeur à cheval et sème, en rangs, de trente pouces de distance, laissant trois à quatre pouces entre chacune des graines, dans les rangs. Quand il sème le blé d'inde pour en récolter le grain, il le sème, en buttons, six grains par button, trente pouces de distance, de tous côtés, entre chaque button.

Pour les pommes de terre, il étend le fumier et laboure aussitôt que possible, en automne, mais pas trop profondément. Au printemps, il laboure en travers, environ un pouce plus creux, et pulvérise la surface complètement. Il tire ses rangs trente pouces de distance et plante ses germes (sets) à dix pouces de distance dans chaque rang. Ensuite pour combattre, les mauvaises herbes, il herse aussi longtemps qu'il peut le faire, sans endommager la jeune plante, avec une petite herse double, très légère et construite exprès pour prendre les rangs.

La seconde année, il sème du grain avec graine fourragère ; sa pratique est de semer la graine fourragère l'année suivant immédiatement celle où il a engraisé le terrain. Ensuite il laisse en prairie pour quatre ou cinq ans, suivant les circonstances. Nous approuvons pleinement son système, dont on appréciera l'avantage, en voyant, plus loin, comment il conduit les affaires de sa ferme.



La division de sa terre ne serait pas convenable, dans des circonstances ordinaires, mais dans le cas de M. Trenholme, où le pacage n'entre pas dans la rotation, et où le produit de la ferme est consommé par le bétail, à l'étable, le cas est différent ; malgré cela, nous déduisons un demi point, pour manque d'une allée clôturée menant à tous les champs.

Les clôtures sont bonnes. Quant aux mauvaises herbes, non seulement nous ne pouvons pas lui allouer des points pour leur destruction, mais nous serions plutôt disposés à en ôter, sur d'autres items, où il les a gagnés, si nous ne savions pas que ses bâtisses ont été détruites par le feu et que toute son attention a été absorbée par leur reconstruction.

Les bâtisses sont excellentes. Grange, étable pour les chevaux, parfaitement adaptées à tous les besoins et au fonctionnement le plus économique. L'étable des vaches est neuve, sur un plan amélioré, cinquante pieds sur soixante et un, avec trois rangées de huit doubles stalles chacune, donnant place confortablement, pour quarante huit vaches.

M. Trenholme a, dans la même bâtisse, un bon poulailler de 34 pieds sur 10 et deux stalles pour chevaux libres, l'une de 6 pieds sur 10 et l'autre de 7 pieds sur 10.

L'appartement où se prépare le repas des vaches, est des plus commodes, communiquant par des conduits à l'étage supérieur, où on garde tout ce qui est destiné à la nourriture du bétail ; et d'où l'on descend, sans aucune peine, par ces conduits, tout ce qui est nécessaire pour chaque repas.

M. Trenholme vient de bâtir un silo de 22 pieds sur 16 et 35 pieds de profondeur, et a à côté, un fenil (hay mow) de 45 pieds de long sur 22 pieds, et de 25 pieds de hauteur. L'eau pour abreuver le bétail est pompée par un moulin à vent qui fonctionne d'une manière très satisfaisante. Pour ses bâtisses nous donnerions certainement 8 points, si nos règlements nous le permettaient, mais nous ne pouvons pas accorder plus que le maximum.

Les instruments d'agriculture sont complets, d'une bonne qualité et en bon ordre.

Conservation et augmentation des fumiers, parfaits ; nous allouons le maximum des points. Ordre général, bon, cependant nous ne pouvons pas accorder le maximum des points, pour les raisons mentionnées plus haut.

Comptabilité : M. Trenholme, tient ses comptes par des notes détachées, nous ne lui allouons qu'un point pour cet item. D'après l'état fourni par lui, nous avons constaté un profit net de \$4,505.00 pour l'année 1889. Améliorations foncières des plus satisfaisantes, comme on verra par le nombre des points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Trenholme a dix bons chevaux de travail, soixante vaches croisées, bonnes. De plus dans le poulailler, cinq coqs Leghorn, quarante poules et cent vingt poulets, bons.

Culture : Nous trouvons que tout le produit de la culture sur cette terre, est destiné à la nourriture du bétail, à l'exception des pommes de terre, et du blé-d'inde, parmi lesquels nous avons remarqué des mauvaises herbes, tous ses produits ont bonne mine, et sont bien avancés. Nous conseillons de semer l'ensilage de bonne heure comme le fait M. Trenholme. L'un des juges, a vu le blé-d'inde, sur sa ferme, coupé vert, pour le silo, mais assez avancé vers la maturité pour que le grain fut bien formé et commençait même à durcir; dans cette état, le blé-d'inde a beaucoup plus de valeur pour la nourriture du bétail, que quand il est moins avancé, et seulement dans la feuille.

Nous avons trouvé, sur cette terre, cinquante cinq arpents de bonne prairie et treize arpents et demi de bon pacage; il y a, de plus, 16 arpents et demi en blé-d'inde, 20 arpents en pommes de terre, 6 arpents en jardin et verger et 2 arpents et demi en lentilles; M. Trenholme loue aussi un autre pacage dans le voisinage.

Il a un verger de quatorze arpents en superficie dont une partie, entre les rangés d'arbres, est semée en pomme de terre cette année) qui lui a rapporté en 1889 un profit de \$1,275.00 (partie du profit total ci-dessus donné.)

En terminant, voici quelques détails sur la vie de M. Trenholme qui seront lus avec intérêt, et serviront à encourager la jeunesse laborieuse. Il a été élevé dans les Townships de l'Est, où il a travaillé sur la terre de son père, jusqu'à l'âge de vingt six ans. Ayant alors ramassé un millier de piastres, il se rendit à Montréal, loua une terre près de la cité et dépensa tout son capital, moins trente cinq piastres, à acheter des vaches. Il se mit à vendre leur lait en ville et avec le profit qu'il en retira et celui de la ferme, il fit un bénéfice net de onze mille piastres en trois ans et demi, et acheta la terre qu'il possède maintenant et dont nous venons de donner la description.

Si M. Trenholme continue à diriger sa ferme comme il le fait actuellement, nul doute qu'en peu d'années, elle n'atteigne un haut degré de perfection, et lui-même, une grande prospérité.

En conséquence du nombre de points accordés à M. Trenholme, 85.23 il a droit à la Médaille d'argent et au Diplôme de Très Grand Mérite.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours Prov. de Mérite Agricole.*

---



---

 COMPTES de la ferme de M. T. A. Treuholme pour l'année 1889.

## RECETTES

Par vente de cochons engraisés.....	\$ 370 00
"  vaches engraisées.....	2,800 00
"  45,000 gallons de lait.....	9,000 00
"  700 quarts de pommes à \$1.75.....	1,225 00
	<hr/>
Total des recettes.....	\$13,395 00

## DÉPENSES

Pour loyer d'un pacage pour la saison.....	\$ 100 00
"  60 tonneaux de son à \$13.00.....	780 00
"  40 tonneaux de moulée à \$23.00.....	920 00
"  30 tonneaux de blé-d'inde à \$27.00.....	630 00
"  1000 minots d'avoine.....	375 00
"  10 tonneaux de graine de lin à \$27.00.....	270 00
"  achat de vaches.....	2,460 00
"  "  cochons.....	125 00
"  achat d'instruments d'agriculture.....	500 00
"  compte de forge.....	150 00
Gages pour une moyenne de 9 hommes et 2 femmes..	2,400 00
	<hr/>
Total des dépenses.....	\$ 8,890 00
	<hr/>
Profit net.....	\$ 4,505 00

No. 7

**M. John Nesbitt**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME.

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
3	Prairie.....	20	00		
2	Vergers et foin.....	6	00	26	00
4	Pâturage.....	10	00	10	00
6	Avoine.....	33	00	33	00
1	Pommes de terre.....	12	54		
5	" " .....	33	00	45	54
1a	Bettes.....	3	04	3	04
1b	Carottes.....	3	42	3	42
2a	Jardin.....	2	00	2	00
	Bâtisses et chemins.....	3	00	3	00
				126	00

**REMARQUES :**

La flèche indique le nord.

Les lignes les plus noires et épaisses indiquent les clôtures en pierre, les plus légères les clôtures en bois.

ie

Perches

00

00

00

54

04

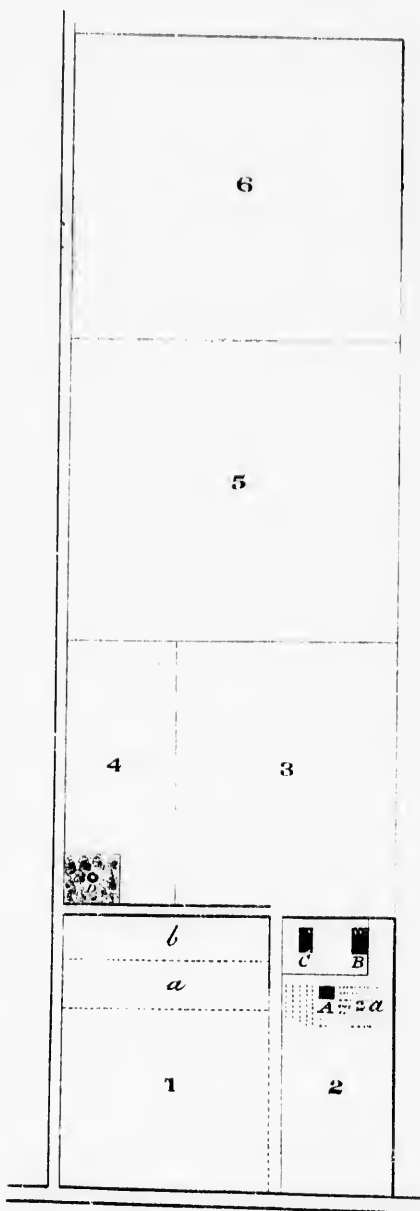
42

00

00

00

plus



JOHN NESBITT

q  
l

a

du  
dr  
et  
su  
de  
ch  
ap  
Qu  
da  
ser

une  
Leg

bell  
Le p  
et a

des

No. 7

## M. John Nesbitt

*Pour détails voir le plan de cette terre et le tableau des points*

Nous avons fait, le 26 juin, la visite de la ferme de M. John Nesbitt, située à quelques arpents de celle de M. James Drummond. Elle est de la contenance de 126 arpents en culture, ayant 6 arpents de front sur 21 arpents de profondeur.

La principale culture de M. Nesbitt est celle des pommes de terre, betteraves à sucre, foin et avoine.

Nous avons trouvé les bâties en bon ordre, les champs en bon état de production, les clôtures en parfait ordre et la terre très bien égouttée au moyen de drains. Tous les instruments nécessaires à l'agriculture se trouvent sur cette terre, et en outre une excellente charrue pour semer les pommes de terre, le blé-d'inde, le superphosphate et autres engrais semblables, avec laquelle M. Nesbitt sema l'été dernier 45 arpents en pommes de terre, avec un succès remarquable, seul, avec deux chevaux. Au temps de notre visite les feuilles des pommes de terre avaient une apparence magnifique, tant sous le rapport de la couleur que de la longueur. Quelques rangs avaient été semés à la main, avec l'engrais animal, et la différence dans la régularité et la croissance des plantes était de beaucoup en faveur de celles semées avec la charrue en question et avec du superphosphate.

M. Nesbitt ne garde que trois bonnes vaches croisées, Durham et Ayrshire, une bonne jument poulinière et sept chevaux de travail, deux poulins et des poules Leghorn.

Le verger d'environ 6 arpents de superficie est fort beau, on y voit aussi de belles vignes. Le jardin potager fournit de très beaux oignons pour le marché. Le principal revenu de M. Nesbitt est le produit de la vente des pommes de terre et autres légumes.

La vente du lait, du foin et de la paille lui a donné en 1889 \$375, et le total des ventes s'élève à \$3,555.60. Le total des dépenses, comprenant la rente de la

---

ferme, qui ne se trouve pas entrée dans les comptes des autres concurrents, s'élève à \$3,111.16, laissant un profit net de \$444.44.

Nous remarquons dans son compte rendu des dépenses qu'il y a des items que les autres compétiteurs n'ont pas entrés, tel que la rente de la ferme \$600, l'achat d'une machine à étendre le fumier \$100, machine à semer les patates \$92, et une voiture (buggy) \$100, faisant en tout un montant de \$892. sur lequel la somme de \$292, n'est pas une dépense annuelle et doit être portée au capital.

M. Nesbitt a acheté en 1889, pour employer sur sa ferme 1200 charges de fumier, 25 barils de plâtre et une tonne et demie de superphosphate.

L'ordre dans les bâtisses, dans les clôtures, dans les champs, les belles prairies exemptes de mauvaises herbes, de même que la belle apparence de cette grande étendue de 45 arpents en pommes de terre et ses beaux champs de carottes et betteraves à sucre, démontrent un bon système de culture, et vu le nombre de points 86 .05 que nous lui avons accordés, M. Nesbitt a droit à un diplôme de Très Grand Mérite et à la Médaille d'argent.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*



No. 8

## M. David Morrin

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 21 Juillet nous avons visité la terre de M. David Morrin, à St-Jérusalem, comté d'Argenteuil ; elle contient 149 arpents. Son système de culture (rotation) est généralement bon, mais nous devons déduire un quart de point, sur cet item vu la proportion de grain qui a été semé sans que le terrain eût été suffisamment engraisé. La division de la terre est bonne ; une bonne allée, bien clôturée, com munique avec tous ses champs et son pacage permanent de 10 arpents. Les clôtures sont très bonnes. La maison d'habitation est satisfaisante, sous tous les rapports. Les bâ-tisses sont convenables et disposées suivant les règles d'une bonne économie. Les outils nécessaires à la culture sont tous là, d'une bonne qualité et en bon ordre. Ordre parfait dans tous les départements. Sa comptabilité laisse à désirer, aussi nous ne lui accordons que la moitié des points, sur cet item ; ses comptes établissent un profit net de \$720.00 pour l'année 1839.

Son bétail se compose de : 3 chevaux de travail, 2 chevaux de trois ans, très bons, un taureau Holstein croisé, un taureau Ayrshire pure race, 13 vaches croisées, très bonnes, un animal pour la boucherie, deux bêtes à corne de deux ans, deux de un an, un veau de race pure et un croisé, tous bons. Deux béliers, 4 brebis, 3 agneaux croisés, bon. Deux truies Yorkshire croisées, très bonnes, dix sept jeunes cochons, bons. Il y a aussi deux coqs, 40 poules, 80 poulets, bons.

Cette année M. David Morrin a : 30 arpents en prairie, 19½ arpents en pacage, 4½ arpents en pâturage permanent, 2¼ arpents en blé, 18½ arpents en avoine, un arpent en pois, 2½ arpents en blé d'inde, un arpent et un quart sarrasin, 6½ arpents en avoine et pois, 2½ arpents en pommes de terre, 1 arpent en jardin et verger, un arpent en légumes et le reste, soit environ 45 arpents, en forêt.

Son grain est bon ainsi que ses légumes, son foin et son pacage, et aussi son verger, ses fruits et son jardin.

Nous avons accordé 79.12 points à M. David Morrin, ce qui lui donne droit à la médaille de Bronze et au diplôme de Grand Mérite.

S. N. BLACWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 9  
**M. James Hodge**

INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan.		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
1b	Prairie.....	2	25		
4	" .....	12	00		
5	" .....	5	10		
6	" .....	3	24		
9	" .....	9	70		
11	" .....	16	50		
2a	" .....	3	48	52	23
3	Pâturage.....	7	50		
8	" .....	10	50	18	00
5d	Avoine.....	4	00		
7	" .....	9	00		
10a	" .....	12	00	25	00
1a	Orge.....	4	00		
2	" .....	3	30		
10	" .....	3	00	10	30
10b	Pois et avoine.....			6	00
5g	Lentilles.....	1	00	1	00
5a	Pommes de terre.....	1	20		
6a	" .....	3	24		
5c	" .....	2	48	6	92
5b	Carottes.....			1	15
5c	Betteraves.....			0	77
5f	Blé-d'inde.....			2	00
1c	Jardin.....			0	45
	Chemin de fer.....			2	40
	Superficie totale.....			125	82

**REMARQUES :**

La flèche indique le nord.

La ligne épaisse avec ligne légère de chaque côté indique la voie du chemin de  
Fer

cie  
e

Perches

23

00

00

30

00

00

2

5

7

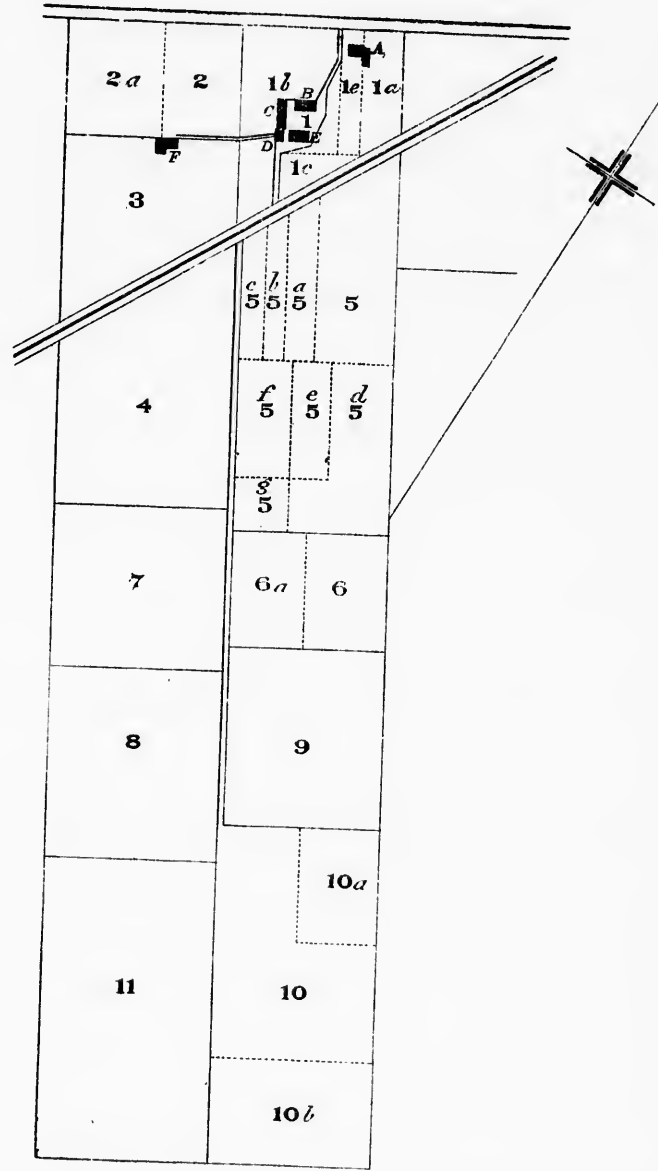
9

5

0

2

de



JAMES HODGE

La  
arp  
tro  
un  
la  
her  
gra  
d'i  
foi  
po  
gé  
sol  
ma  
vil

dra  
de  
et  
far  
tur  
dal  
rit  
che  
son  
acl  
pre

rec  
sol

No. 9

## M. James Hodge

*Pour détails, voir le tableau des points et le plan de cette terre*

Le 7 août 1890, nous allâmes visiter la terre de M. James Hodge, à Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier. Cette terre contient une superficie de 125 arpents en culture, d'un sol très riche, ayant des dimensions très avantageuses et se trouvant dans les meilleures conditions possibles, pour suivre un système de rotation uniforme, sur toute l'étendue de la terre. Voici le système suivi par M. Hodge : la première année il sème de l'avoine si le terrain est net; s'il y a des mauvaises herbes dans une partie du terrain, il y sème du blé-d'inde, pour ensilage, avec engrais; la deuxième année, il sème de l'orge avec graine fourragère, après le blé-d'inde, et des pommes de terre avec engrais, là ou il avait de l'avoine, et quelques fois de l'avoine encore après l'avoine; la troisième année, là ou il y avait des pommes de terre il sème de l'orge avec graine fourragère, il laisse ensuite le terrain généralement trois à quatre ans, en prairie, et deux ans en pâturage, suivant que le sol est plus ou moins fertile. Cette rotation est bonne mais nécessite beaucoup de main d'œuvre. Nous ferons remarquer que cette ferme, se trouvant près de la ville, peut faire exception à la règle générale.

La division est parfaite, et les clôtures sont bonnes. Les fossés, rigoles et drains fonctionnent tous bien. Les prairies et les pâturages sont bons et exempts de mauvaises herbes, de même que les champs de blé-d'inde, de pommes de terre et autre culture sarclée. La maison est bonne et bien adaptée au confort de la famille; les granges, les étables, les écuries, le hangar à grain, les remises à voitures et à bois sont tous en bon ordre. Nous avons remarqué un moulin à vent dans un des bouts de l'étable de même qu'un appareil pour la cuisson de la nourriture des animaux. Le bétail se compose de : deux juments poulinières, quatre chevaux de travail, un poulain de trois ans et un de deux ans. Les vaches laitières sont en moyenne au nombre de 20, et il a soixante cinq poules et poulets. Il a acheté en 1889, pour employer sur sa terre, cent charges de fumier outre l'engrais produit sur place.

Vu le nombre de points que nous lui avons alloués, c'est-à-dire 77.76, nous recommandons que le diplôme de grand mérite agricole et la médaille de bronze soient accordés à M. James Hodge.

N. S. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 10

**M. Hormidas Hotte**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie du champ	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
2	Prairie.....	9	57		
5	".....	7	87		
6	".....	6	75	24	19
1	Pâturage.....	5	80		
7	".....	5	00	10	80
3a	Avoine.....	2	66		
3c	".....	4	44		
6a	".....	3	75	10	85
3	Pois et avoine.....			2	52
4a	Sarrasin.....			2	70
8a	Jachère.....			2	46
4c	Blé-d'inde.....	1	15		
4b	".....	0	50		
1a	".....	0	90	2	55
4d	Orge.....			0	95
3b	Fraises.....			0	67
2a	Verger.....			1	50
	Emplacements.....			1	00
	Chemins et allée.....			0	40
8	Forêt.....			12	57
	Superficie totale.....			91	00

**REMARQUE :**

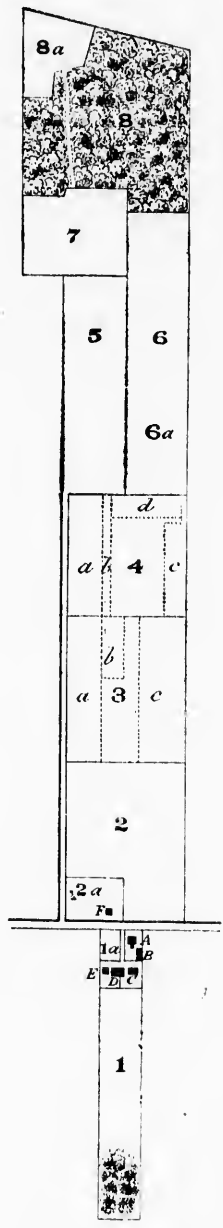
La flèche indique le nord.

cie du  
mp

Perches

19  
80  
85  
52  
70  
46  
55  
95  
67  
50  
00  
40  
57

00



# HORMIDAS HOTTE

co  
5  
P  
d'  
gr  
er

de  
P  
so  
er  
ja  
ch

av  
ce  
2  
3  
po

Il  
bar

c'e  
et



## No. 10

## M. Hormidas Hotte

*Pour détails, voir le tableau des points et le plan de cette terre*

Le 12 juillet nous avons visité la ferme de M. Hormidas Hotte, à St-Martin, comté de Laval. Cette terre contient 91 arpents en superficie dont 12 arpents et 57 perches sont en forêt. Le système de rotation de M. Hotte es' parfait, le voici : Première année, avoine et avoine et pois ; deuxième année, pommes de terre, blé-d'inde et autres récoltes sarclées avec fumier ; troisième année, blé, orge, avoine, avec graine fourragère ; quatrième année, prairie, continuée pendant 2 à trois ans, et ensuite paturage de deux à trois ans.

La division de cette ferme est bonne ; la maison telle que l'on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports. Les granges, les étables, l'écurie et le poulailler sont tous bien commodes et propres aux besoins de la ferme. Les champs sont en ordre, et exempts de mauvaises herbes ; les instruments d'agriculture sont en nombre suffisants et bien tenus. On voit aussi sur cette ferme de bien beaux jardins et une belle bassecour, enfin tout dénote le soin et l'ordre, non seulement chez le mari, mais chez la femme. Tous deux sont très laborieux et intelligents.

Le bétail est en partie Ayrshire et bien beau. Les chevaux sont bons ; nous y avons vu entre autre 2 belles juments poulinières. Voici la liste des animaux sur cette ferme : 2 juments poulinières, 3 chevaux de travail, un de trois ans, un de 2 ans, un taureau Ayrshire, 6 vaches à lait, 2 taures de deux ans, 3 taures d'un an, 3 veaux de l'année, un verrat, deux truies et 10 jeunes. Il y a aussi 2 coqs, 60 poules, 160 poulets, un canard mâle, une femelle et dix jeunes.

Le profit net de M. Hotte d'après sa comptabilité, est de \$857.76 pour 1889. Il a acheté en 1889 pour employer sur sa terre, soixante voyages de fumier et trois barils de plâtre.

En conséquence des points que nous avons accordés à M. Hormidas Hotte, c'est-à-dire 75. 61 nous recommandons qu'il lui soit accordé une médaille de bronze, et un diplôme de grand mérite agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 11

**M. Ovide Valiquette**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
5	Prairie.....	9	80		
6	".....	5	60	15	40
2	Pâturage.....	11	20		
7	".....	8	60		
8	".....	16	00	35	80
3a	Blé.....	2	80	2	80
3b	Avoine.....	2	80		
3c	".....	7	28	10	08
3	Pois.....			4	20
4c	Sarrasin.....			2	50
4a	Fèves.....			0	50
4b	Pommes de terre.....			2	50
1b	Blé-d'inde.....			0	75
1c	Betteraves.....			0	30
1a	En foin.....			0	50
1	Emplacement.....			1	50
2a	Jardin.....			0	25
8a	Forêt.....			7	00
	Chemins.....			1	50
	Superficie totale.....			85	53

**REMARQUE :**

La flèche indique le nord.

icio  
e

Perches

40

80  
80

08  
20

50  
50

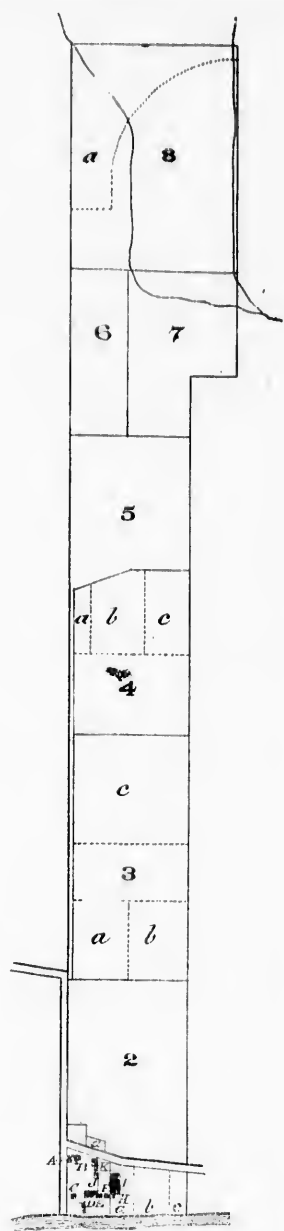
75  
30

50  
50

25  
00

50

53



# OVIDE VALIQUETTE

T  
m  
re  
tre  
sa  
ou  
gr  
ma  
Va  
au  
gra

néc  
l'éc  
aus  
de l

de 1  
et 5

certe

d'acc  
agric

No. 11

## M. Ovide Valiquette

*Pour détails voir tableau des points et le plan.*

Le 4 juillet nous avons fait la visite de la ferme de M. Ovide Valiquette de Terrebonne ; elle a 85 arpents en superficie. Les clôtures sont en bon ordre de même que les fossés et rigoles ; la division de la ferme est bonne, seulement il est regrettable que l'allée ne se rende pas jusqu'aux derniers champs. Nous avons trouvé tous les champs en bon état de production ; les prairies et les pâturages fort satisfaisants. Voici le système de rotation de M. Valiquette ; Première année, pois ou avoine, ou *mélange* (pois et avoine semés ensemble) ou culture sarclée avec engrais. Deuxième année pommes de terre après pois, avec engrais, *mélange* après *mélange*, blé après culture sarclée avec graine de mil et de trèfle. Ce système manque d'uniformité et il est défectueux sur certains points ; la seconde année M. Valiquette devrait engraisser avec une culture sarclée ou autrement, la troisième années semer du blé ou de l'orge avec de la graine fourragère ; ne jamais semer, grain sur grain, sans avoir mis de l'engrais, avant de mettre en prairie.

La maison est bonne ; la laiterie, munie d'une glacière est dans les conditions nécessaires pour bien conserver le lait et faire du bon beurre ; la grange, l'étable, l'écurie, la bergerie, la porcherie, les hangars à grains et remises à bois, sont tous aussi bien que l'on peut désirer pour l'exploitation de cette ferme sous le rapport de l'économie.

Le bétail, de race croisée, est bien bon, de même que les chevaux, il se compose de 14 chevaux, 17 bêtes à cornes, 8 moutons, 14 cochons et il y a aussi 85 dindes et 55 poules et poulets.

Outre l'engrais produit sur sa ferme, M. Valiquette a employé, en 1889, une certaine quantité de plâtre.

En considération des points dont le total est de 75. 31 nous recommandons d'accorder à M. Valiquette la médaille de bronze et le diplôme de grand mérite agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
F. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 12

**M. J.-Bte. Deslauriers**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
4	Prairie.....	6	82		
5	".....	14	28		
6	".....	5	95		
9	".....	8	80	35	85
2a	Pacage.....	1	30		
7	".....	8	80		
7a	".....	10	00		
7b	Pacage permanent.....	6	00		
3	".....	6	60	32	70
2	Blé.....	3	44		
9a	".....	8	80	12	24
6a	Avoine.....	1	00		
8	".....	11	00		
10	".....	15	40	27	40
6b	Pois.....			4	50
1	Blé d'inde.....			7	15
6c	Pommes de terre.....			4	40
2bc	Verger.....			2	75
	Chemins.....			0	50
	Bois.....			1	50
	Superficie totale.....			128	99

**REMARQUE :**

La flèche indique le nord.

Surface  
totale

Perches

85

70

24

40

50

15

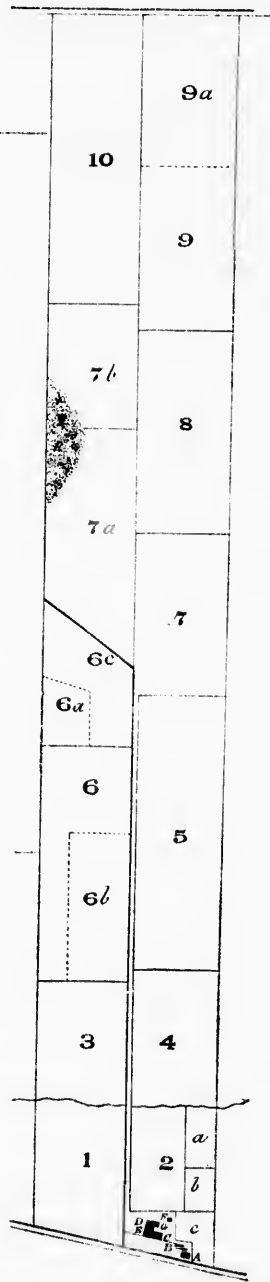
40

75

50

50

99



**J. BTE. DESLAURIERS**

Desbarats & Cie, Grav. et Imp.

comte  
arpen  
améli  
laurie  
retra  
Nos.  
clôtu  
se tr  
son p  
terre  
nous  
pour  
cour  
faisa  
l'écu  
on y  
hang  
Les  
cult  
ne  
raise  
aure

ans  
et 2  
sur  
cou



No. 12

## M. J.-Bte. Deslauriers

*Pour détails, voir le tableau des points et le plan de cette terre*

Le 2 août nous avons visité la ferme de M. J.-Bte. Deslauriers, de Valois, comté de Vaudreuil. Cette terre contient 129 arpents en superficie y compris 16 arpents de pâturage permanent. Le sol est bien favorable et susceptible de grande amélioration, par une bonne culture. Le système de rotation suivi par M. Deslauriers est assez bon; la division de sa terre est bonne, cependant nous lui avons retranché un demi point parce que son allée ne se continue point jusqu'aux champs Nos. 9 et 10. Nous avons aussi retranché 1. 20 point parce qu'une partie de ses clôtures est en mauvais état; c'est celle qui sépare sa terre de celle de son père qui se trouve être l'un de ses voisins. Il nous a expliqué qu'il y avait entente entre son père et lui, et que ni l'un ni l'autre n'insistait pour que le clos qui sépare leurs terres fut entretenu dans le même état que si il se fût agi de deux étrangers, mais nous n'avons pas pu passer pardessus ce défaut. Nous avons aussi trouvé à redire pour la destruction des mauvaises herbes et avons retranché 0. 20 point. Les cours d'eau, fossés et rigoles sont en bon ordre. Sa maison d'habitation est satisfaisante, bien ventilée et adaptée aux besoins de la famille; la grange, l'étable et l'écurie sont sur un système amélioré et de nature à faciliter l'entretien du bétail; on y remarque un magnifique silos qui est en opération depuis l'année dernière; le hangar à grain, la bergerie, la porcherie et les remises sont aussi, bien convenables. Les instruments d'agriculture sont bons et suffisants pour le besoin d'une bonne culture. La manière dont M. Deslauriers tient sa comptabilité laisse à désirer; il ne marque dans un livre que la vente du lait, qu'il débite à Lachine; pour cette raison nous ne lui avons accordé qu'un point sur trois. D'après son compte, il aurait fait en 1889, un profit net de \$530.00.

M. Deslauriers a 2 juments poulinières, 4 chevaux de travail, 1 poulain de trois ans et 1 poulain d'un an. Le bétail est bon, et se compose d'un taureau Guernesey et 20 vaches laitières. Il avait acheté des moutons Costwoold, mais il n'étaient pas sur sa terre; de plus il a 3 truies d'élevage et 3 petits de la race Yorkshire. La basse cour se compose de 39 dindes, 106 poules et poulets et 26 canards. Les prairies

sont bonnes ; les paturages sont bons aussi. Nous avons vu, sur cette ferme, sept arpents de blé-d'inde, pour ensilage, qui était fort beau.

M. Deslauriers a acheté en 1889, pour employer sur sa ferme outre le fumier produit par son bétail deux tonnes de superphosphate et quelques barils de plâtre.

L'on remarquera en référant au tableau des points, que nous avons accordé à M. Deslauriers sept points pour son ensilage de blé-d'Inde. Il était parfaitement cultivé et nous avons désiré, en lui accordant un aussi grand nombre de points, pour cet item (sans excéder, en aucune façon la discrétion qui nous est laissée par les règlements) faire ressortir la grande importance que nous attachons à la culture du Blé-d'Inde, en vert, tant pour l'alimentation du bétail, pendant l'été, à l'état vert, que pour l'alimentation d'hiver, et l'établissement des silos. M. Deslauriers à un beau silos, grand et commode, qui a été en opération l'année dernière, et c'est le seul, ayant une année de service, que nous ayons rencontré dans toutes nos visites, cet été.

M. Deslauriers a 75. 05 points qui lui donnent droit à la médaille de bronze et au diplôme de Grand Mérite.

S. N. BLACKWOOD.

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

## No. 13

## M. Joseph Lortie

—  
*Pour détails, voir le tableau des points*  
 —

Le 29 Juillet 1890 nous visitâmes la ferme de M. Joseph Lortie, du troisième rang de Ste-Justine, comté de Vaudreuil; elle contient 131 arpents et 74 perches en superficie.

Son système de culture (rotation) est loin d'être parfait; il sème trop de grain et néglige la culture sarclée; nous lui retenons deux points sur cet item. Les divisions sont bonnes, mais nous regrettons qu'il n'y ait pas d'allée pour communiquer avec tous les champs, et nous retenons un demi point pour ce défaut dans la division. Les clôtures faites de gros piquets et de grosses perches de cèdre, sont très bonnes. Aucune mauvaise herbe; nous lui donnons les trois points, le maximum pour cet item. La maison d'habitation est bonne, sous tous les rapports, ainsi que toutes les bâtisses de la ferme, qui sont bien adaptées à une exploitation satisfaisante et économique. Nous trouvons sur cette terre tous les instruments nécessaires à l'agriculture et en bon état. La manière d'augmenter et de conserver le fumier est défectueuse, et nous retenons la moitié des points sur cet item. A part cela l'ordre général est très bon sur la ferme et dans les bâtisses. La comptabilité est nulle. Pour les améliorations foncières voir tableau des points.

Bétail : Un étalon "St-Laurent," deux bonnes juments Clyde, deux bons chevaux de travail, un très bon cheval de trois ans, un de deux ans, un d'un an et un très bon poulain. Un taureau croisé et quatre vaches croisées, deux animaux de deux ans, deux d'un an et trois bons veaux. Dix brebis, huit bons agneaux croisés. Un verrat Berkshire, croisé, deux truies, six bons cochons. Un diudon, deux dindes et vingt deux jeunes, bons. Deux coqs, quatre vingts poules, et cent poulets, bons. Un jar, deux oies et quinze jeunes, bons.

Le grain est bon mais il y en a trop de semé : pas assez de culture sarclée. Les prairies et pacages sont bons.

---

M. Lortie a sur sa ferme cette année 30½ arpents en prairies, 27½ arpents en pacage, 5 arpents en blé, 54½ arpents en avoine, 8½ arpents en orge, 4 arpents en pois, et un demi arpent en verger.

Malgré plusieurs défauts que nous avons constatés plus haut, nous avons été bien favorablement impressionnés par l'industrie et la persévérance de M. Lortie. L'histoire de sa vie est pleine d'intérêt et nous ne pouvons résister à la tentation d'en citer quelques passages. Dans sa jeunesse M. Lortie commença par travailler dans la forêt, aux chantiers, ses gages variant de \$8.00 jusqu'à \$22.00 par mois, lorsqu'il était employé à descendre les rapides avec les radeaux de bois. Il acheta il y a quarante ans la terre sur laquelle il réside maintenant ; elle était alors tonte en forêt. Pour se procurer les moyens nécessaires à l'exploitation de son bien, il passa encore cinq ans aux chantiers et ensuite se mit à l'œuvre pour défricher. Il n'y avait pas de chemins alors, le moulin le plus rapproché était à neuf lieues de distance. Pour se procurer le bois de sciage nécessaire à la construction, il avait à transporter ses billots jusqu'à Beanharnois, arrivé là, il avait à attendre au moulin, son tour pour les faire scier, chaque fois c'était une absence de chez lui de trois ou quatre jours, au moins. Il est difficile de se faire une idée des difficultés de toute espèce qu'il eut à surmonter ; jusqu'à un procès pour maintenir ses droits sur une partie de sa terre, qui le mena, lui pauvre cultivateur jusqu'en Angleterre, devant le Conseil Privé, où finalement il obtint gain de cause.

Nous admirons M. Joseph Lortie, pour sa persévérance et le courage dont il a fait preuve, dans toute sa vie.

Quant à sa ferme, il ne lui manque, pour la perfectionner que de suivre le mode de culture recommandé dans notre rapport sur le No. 31 et d'augmenter le nombre du bétail ; par là il diminuera son ouvrage tout en augmentant son revenu.

En conséquence du nombre de ses points 75. 01 nous recommandons que le diplôme de Grand Mérite lui soit accordé ainsi que la médaille de bronze.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours Prov. de Mérite Agricole.*

## No. 14

## M. Thomas Dobbie

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 19 juillet nous avons visité la ferme de M. Thomas Dobbie, à Lachute, comté d'Argenteuil, contenant 213 arpents en superficie, dont 40 sont en bois debout. Quant à son système de rotation, nous approuvons la manière dont il fait succéder une culture à l'autre, mais nous trouvons qu'il y a insuffisance de culture sarclée, c'est pourquoi nous retranchons un demi point, sur le maximum de quatre points. La subdivision de sa terre est assez bonne, cependant quelques uns des champs sont trop grands, et il manque une allée suffisante pour communiquer facilement avec chaque champ, de manière à pouvoir les faire pacager, à tour de rôle; sur cet item, nous déduisons un point. Les clotures sont très bonnes. Il y a trop de mauvaises herbes. La maison d'habitation est parfaite sous tous les rapports. Les bâtisses sont bonnes et commodas; les outils de bonne qualité et en nombre suffisant. L'ordre est parfait dans tous les points, excepté quant aux mauvaises herbes, auxquelles il a été fait allusion plus haut.

Le bétail se compose; D'un bon étalon Percheron, de pure race; deux juments poulinières, deux chevaux de travail, un cheval de trois ans et un poulain d'un an, tous bons. Un taureau, quinze vaches, quatre jeunes bêtes à corne d'un ans et cinq veaux, tous bons. Un bélier et une brebis Shropshire, enregistrée, neuf brebis croisées et neuf agneaux croisés, tous bons. Un verrat et une truie Yorkshire, race pure, deux truies croisées, un jeune cochon. Huit dindes et vingt jeunes. Trois coqs, quarante poules et cinquante poulets, bons.

Le grain est bon, la culture sarclée est bonne, mais nous regrettons qu'elle soit si restreinte. Les prairies et paturages sont bons.

M. Dobbie a, cette année, sur sa ferme, 42 arpents de prairie, 69 arpents en pacage, 55 arpents en pacage permanent avec bois de bont, 1½ arpent en blé,

---

11 $\frac{1}{2}$  arpents en avoine, 6 $\frac{1}{2}$  arpents en blé d'Inde, 4 arpents en sarrasin, 5 $\frac{1}{2}$  arpents en avoine et pois mêlés, 4 $\frac{1}{2}$  arpents en pommes de terre, et 3 $\frac{1}{2}$  arpents en jardin et verger. A part l'engrais produit sur la ferme M. Dobbie a pu se procurer 40 charges de fumier.

En conséquence du nombre de points accordés à M. Thomas Dobbie, 71. 45 nous recommandons que le diplôme de Mérite Agricole lui soit conféré.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 15

## M. Nelson Albright

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 23 juillet nous avons visité la ferme de M. Nelson Albright de St. André, comté d'Argenteuil, contenant 275 arpents en superficie. Son système de rotation laisse à désirer. Il a une trop grande étendue en grain, pas assez en culture sarclée. Quant à la division nous trouvons que quelques uns des champs sont trop grands, pour une exploitation améliorante. Nous avons aussi à nous plaindre du défaut de communication depuis les bâtisses jusqu'aux différents champs. Les clotures, de bois et de file de fer, sont bonnes. Nous avons trouvé trop de mauvaises herbes ce qui nous a forcé à déduire quelque chose sur les points. La maison d'habitation est bonne, sous tous les rapports. Les étables, grange et autres bâtisses sont bonnes. Les instruments d'agriculture sont bons et en nombre suffisant. Pour les engrais, leur conservation et augmentation, (voir le tableau).

En général tout est en bon ordre sur cette ferme. Le bétail se compose de : 3 juments, 2 chevaux de travail, un cheval d'un an, tous bons. Un taureau Ayrshire, 5 vaches Ayrshire pur sang, très bonnes, 16 vaches Ayrshire croisées, 4 animaux de deux ans, 3 de un an, 2 veaux croisés et 2 veaux pur sang, bons. Un bélier, 14 brebis et 17 agneaux, bons. 2 truies, 6 jeunes cochons, bons. 1 dindon, 2 dindes, 15 jeunes, bons. 3 coqs, 40 poules et 25 poulets, bons. 1 jar, 2 oies et 7 jeunes, bons.

Le grain est bon, mais nous trouvons qu'il y a une trop grande proportion de la terre en grain, et pas assez en légumes ; ce qu'il y a de légumes très bon, mais en quantité trop limitée pour améliorer cette terre. Les prairies et pacages sont bons. Pour le verger, fruits et jardin nous accordons un point.

M. Albright a, sur cette ferme, cet été : 46½ arpents en prairie ; 68 arpents en pâturage, 3 arpents en blé, 35½ arpents en avoine, 4 arpents en orge, 6 arpents

---

en pois, 6 arpents en blé d'Inde, 6 arpents en avoine et pois mêlés, 2 arpents en pommes de terre, 1½ arpents en légumes, ½ d'arpents en lin, et de plus 69 arpents en bois debout avec une sucrerie de 23 arpents.

En considération du nombre de points gagnés par M. Nelson Albright, soit 71. 22, nous recommandons qu'il lui soit adjugé un diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*



No. 16

## M. Wm. Thomas Hodge

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 6 août 1890, nous avons visité la terre de M. Wm. Thomas Hodge, à St-Laurent, comté de Jacques Cartier; cette terre contient 94 arpents en superficie et son sol offre tout l'encouragement possible à la culture améliorante. Le système de rotation suivi par M. Hodge n'est pas parfait; nous lui avons retranché un point sur quatre qui sont alloués sous ce titre; Voici son système: les deux premières années, il sème de l'avoine, la troisième année, il engraisse le terrain, le sème en pommes de terre ou récolte sarclée, la quatrième année, en orge ou blé avec graine fourragère. Nous lui conseillons de retrancher la deuxième année d'avoine, et de la remplacer par la troisième qui est une culture sarclée. La division de sa terre n'est pas parfaite; l'un de ses champs surtout est beaucoup trop grand; son allée devrait être prolongée, pour communiquer avec tous ses champs; nous lui avons retranché sur cet item trois quarts de point. Les clôtures sont en bon ordre, et il a conservé les 4 points qui sont alloués pour cela; une partie de ses clôtures sont en pierre. Pour l'ordre dans les bâtiments et dans les champs, sur les 5 points d'alloués, il en a conservé quatre. Les fossés et les rigoles suffisants et en bon ordre. Nous ne lui avons accordé que la moitié des points pour sa comptabilité, parcequ'il n'a tenu compte que de la vente du lait et du produit de sa basse cour. La maison quoiqu'ancienne est suffisante pour les besoins de la ferme, les granges, écurie et étables sont sur l'ancien système, mais suffisantes, la porcherie est bien trop petite et mauvaise; il y a encore un hangar à grain, une remise à voitures et à bois, assez convenables. Les chevaux sont au nombre de dix et tous bien bons; nous y avons remarqué trois juments poulinières croisées, Clyde, quatre chevaux de trait, un poulain de trois ans, croisé Clyde, un de deux ans et un d'un an. Les vaches au nombre de 15 sont de race croisée et belles; la race porcine est bien représentée, nous avons vu deux truies Berkshire, six jeunes porcs de pure race et neuf de race croisée. La basse cour se compose de 105 poules et poulets, dont 30 poules ont donné en 1889, 306 doz. d'œufs qu'il a vendus soixante et une piastres, douze couples de poulets, neuf piastres, et dix couples de poules, dix piastres soit

---

en tout, quatre vingt piastres. Les prairies et les paturages sont bons et exempts de mauvaises herbes.

M. W. T. Hodge a, cet été, sur sa ferme 34 arpents en prairie, 31 arpents en pâturage, 14 en blé, 10 arpents en avoine, 4 arpents en orge, 34 arpents en pommes de terre, près de 2 arpents en blé-d'inde, 1 arpent en légumes et 3 arpents en verger.

A part l'engrais produit sur place M. Hodge s'est procuré, en 1889, cent cinquante charges de fumier, et cinq barils de plâtre, qu'il a employés sur sa ferme.

En conséquence nous recommandons d'accorder à M. Wm. Thomas Hodge un diplôme de Mérite Agricole pour le total des points 69. 51., que nous lui avons donnés.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

---

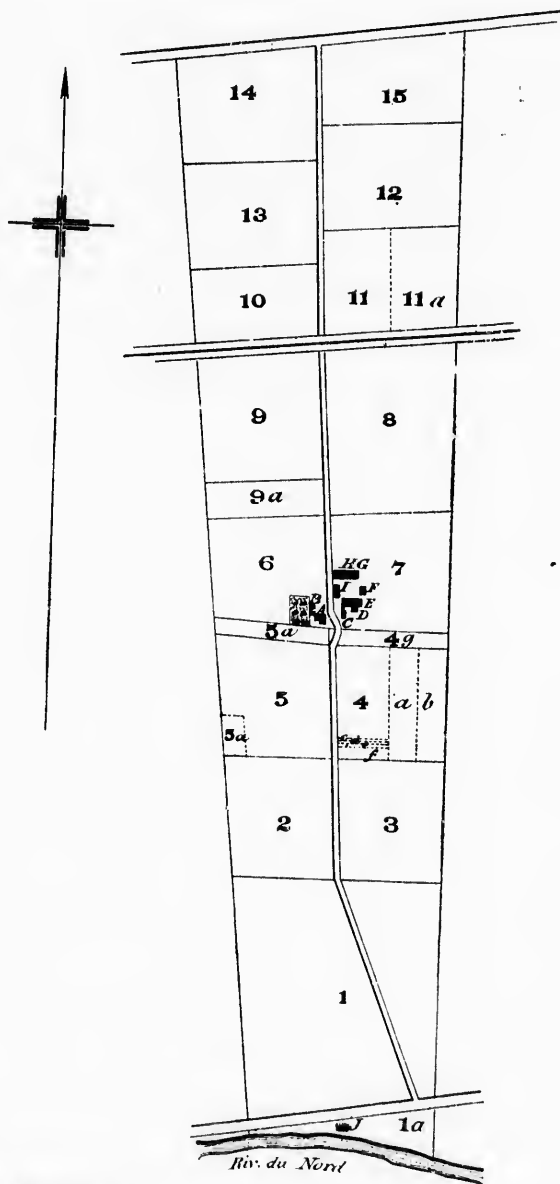
t exempts

serpents en  
n pommes  
s en ver-

cent cin-  
ferme.

Hodge un  
lui avons

*ricole.*



**JOHN DOIG**

Desbarats & Cie, Grav. et Imp.

No. 17

**M. John Doig**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan.		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
2	Prairie.....	7	25		
5	".....	7	06		
10	".....	5	85		
12	".....	9	13		
14	".....	8	50	37	79
1	Pâturage permanent.....			32	40
3	".....	7	80		
5a4g	".....	1	65		
7	".....	8	55		
8	".....	13	00		
15	".....	6	90	37	90
11	Blé.....			4	06
6	Avoine.....	5	00		
9	".....	10	40		
11a	".....	4	60		
13	".....	7	90	22	90
4a	Avoine et pois.....			2	00
5a	Orge.....			0	50
4a	Pommes de terre.....			2	75
4b	Blé-d'inde.....	2	00		
4c	".....	0	04	2	04
4d4f	Betteraves.....			0	46
4c	Carottes.....			0	06
	Jardin et bâtisses.....			1	50
	Chemin de fer.....			2	52
	Chemins, allés etc.....			3	32
1a	Terrain au nord du chemin.....			4	06
				156	27

**REMARQUES :**

Le nord est indiqué par la flèche.

La ligne noire épaisse avec une ligne légère de chaque côté indique la voie du chemin de fer.

## No. 17

## M. John Doig

*Pour détails, voir le tableau des points et le plan de cette terre*

Le 18 juillet nous visitâmes la ferme de M. John Doig, située à Lachûte, comté d'Argenteuil. Elle contient 156 arpents, mais une partie considérable, 32 arpents, n'est pas cultivable, et ne présente que du sable mouvant. Le système de rotation est défectueux, M. Doig sème grain sur grain, une année après l'autre, sans varier par une récolte sarclée, et sans enrichir suffisamment son terrain, ce qui ne peut avoir d'autre résultat, que de ruiner cette ferme. Nous recommandons instamment à M. Doig, tout en rendant justice à son activité et à son courage dont nous avons trouvé des preuves nombreuses sur sa ferme, de suivre le système de rotation adopté par M. Champagne, et décrit dans le rapport de sa ferme, (voir rapport No. 1).

Nous constatons avec plaisir que nous n'avons trouvé, sur cette ferme, que très peu de mauvaises herbes, et que les divisions en sont excellentes comme on le verra par son plan. L'habitation est très bonne sous tous les rapports, et les bâtisses bien adaptées à ses besoins. Les outils sont suffisants, et en bon ordre; les clôtures et les champs biens soignés. Nous avons trouvé chez M. Doig: deux juments poulinières, un cheval de travail, un autre de trois ans et deux poulins très bons. Un taureau, treize vaches, deux jeunes bêtes à corne de deux ans, deux d'un an, bonnes, et quatre très bons veaux. Le bétail est Ayrshire croisé. Un bélier Leicester croisé, six moutonnes et cinq agneaux, bons. Trois jeunes cochons bons, deux dindes et quinze jeunes, bons. Deux coqs et cinquante poules, bons. Un canard, une canne et dix jeunes canards Pékin, très bons. Nous trouvâmes la récolte bonne, grâce, dans notre opinion, au fait que la terre est encore neuve et aussi à cause du bon labour et du soin, mais nous regrettons qu'il n'y ait pas une proportion suffisante de terre cultivée en légumes et enrichie avec le fumier. Les prairies 37 arpents et un tiers en superficie, sont bonnes, le pacage 36 arpents et quart, est bon, pacage permanent de 32 arpents et deux cinquième mauvais, c'est sur le sable mouvant mentionné au commencement de ce rapport.

---

M. John Doig, nous sommes heureux de le constater, fait des efforts pour enrichir son terrain. En 1889 outre l'engrais produit sur sa ferme il a acheté 40 charges de fumier 30 barils de plâtre et 15 minots de cendre.

En conséquence du nombres de points accordés à M. Doig, 69.50 nous recommandons qu'un diplôme de mérite agricole lui soit octroyé.

S. N. BLACKWOOD.

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

ôte,  
32  
e de  
atre,  
qui  
s in-  
dont  
e de  
rap-

que  
on le  
les  
dre ;  
leux  
ilins  
leux  
Un  
mons  
ons.  
es la  
e et  
une  
Les  
s et  
'est

No. 18

## M. Elie Benoit

—  
*Pour details, voir le tableau des points*  
—

Le 7 juillet nous avons fait la visite de la ferme de M. Elie Benoit de Ste-Anne des Plaines, comté de Terrebonne, dont la superficie est de 239 arpents, dont 72 en forêt. Le sol est excellent, mais le système de culture de M. Benoit laisse bien à désirer.

La première année, il sème, partie en pois, partie en mélange (avoine et pois mêlés) et partie en pommes de terre. La deuxième année, il sème du blé, après les pois, de l'avoine après le mélange, et de l'orge après les pommes de terre. L'année suivante, encore du grain, avec mil et trèfle. Il laisse ensuite 5 ans en prairie et deux ou trois ans en pâturage.

N'ayant pas assez de bétail en proportion de l'étendue de sa terre, il n'a pas assez de fumier pour bien engraisser chaque année un de ses champs, avant d'y semer la graine fourragère, et, par conséquent, il ne peut pas améliorer sa terre.

Son bétail consiste en 3 juments poulinières, 5 chevaux de travail, 2 poulins de trois ans, 2 poulins d'un an et un de l'année, 7 vaches à lait, dont une belle Jersey, 4 animaux d'élevage de deux ans, 3 d'un an et 3 de l'année, 8 brebis et 7 agneaux, 4 truies d'élevage et 9 cochons de l'année y compris le mâle.

La division serait satisfaisante s'il y avait une allée avec clôture de laquelle on pourrait communiquer dans tous les champs ou soles. Les clôtures sont en ordre, et il n'y a pas de mauvaises herbes dans les champs. La maison est saine, les granges, l'étable, les hangars à grain, la remise à bois et à voiture, la bergerie et la porcherie sont suffisants pour le présent, mais l'écurie est trop petite et incommode.

Quant au bétail il est bon, mais pas assez nombreux ; les chevaux de ferme sont bons. M. Benoit pratique l'élevage des chevaux sur une échelle assez consi-



dérable ; il serait à désirer qu'il en fût de même pour le bétail ; ses moutons sont assez bons, de races mêlées, et peu nombreux ; nous lui recommandons les Shropshires-downs qui sont supérieurs et plus rustiques que les autres.

La race porcine est assez bonne. Nous suggérons à M. Benoit à l'avenir de tenir une comptabilité agricole et nous lui conseillons d'adopter le système de rotation recommandé par nous au rapport No. 31.

M. Elie Benoit a cette année, sur sa ferme, 73 arpents en prairie, 43 arpents en pâturage, 4 arpents en blé, 27 arpents en avoine, 1 arpent en orge,  $1\frac{1}{2}$  en blé d'Inde,  $4\frac{1}{2}$  arpents en avoine et pois mêlés, 1 arpent en pommes de terre, 72 arpents en forêt,  $2\frac{1}{2}$  arpents en jardin, 9 arpents en orge et avoine, un demi arpent en lin.

Outre le fumier produit sur sa ferme, il a employé, en 1889, 40 charges de fumier et 3 barils de plâtre.

M. Benoit a 67. 87 points, en conséquence nous recommandons qu'il lui soit accordé le Diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours Prov. de Mérite Agricole.*

No. 19

## M. G. A. Barclay

*Pour détails, voir le tableau des points.*

Le 24 juillet nous avons visité la ferme de M. G. A. Barclay, de la Pointe Fortune, dans le comté de Vandrenil, contenant 158 arpents en superficie. Voici le système de culture (rotation) de M. Barclay : 1o. sur la terre légère, la première année, il met des pois ou du blé-d'inde. La seconde année, de l'avoine, la troisième, des pommes de terre avec fumier. La quatrième, du blé avec graine fourragère. Ensuite il laisse trois ans en prairie et trois ans en pacage. 2o. sur la terre forte, la première année, avoine, la seconde encore avoine, puis du fumier en automne qu'il enterre par un labour et au printemps, il passe le cultivateur, et sème de l'orge avec graine fourragère, ensuite il la sème en prairie et pâturage.

Nous sommes d'accord avec M. Barclay, quant aux dernières années de rotation, prairie et pacages, mais nous croyons que, pour les premières années, son système devrait être modifié pour assurer la fertilité et l'amélioration du sol, comme suit : Premièrement, sur la terre légère, si l'on a semé du blé-d'inde la première année, avec un bon engrais, l'on devrait semer la seconde année, du grain avec la graine fourragère, et la troisième et les années suivantes, laisser en prairie et ensuite en pacage. Si l'on a semé la première année, des pois, la seconde année l'on mettra des pommes de terre avec engrais, la troisième année du grain et graines fourragères et ensuite trois années en prairie et trois en pacage. Deuxièmement : sur la terre forte, la première année, de l'avoine ou des pois. La seconde, nous recommandons des légumes, mais si l'on ne peut pas faire cela, donner un léger labour en automne, avec de l'engrais et un autre labour plus profond au printemps, pulvériser bien le sol, semer du blé ou de l'orge, avec graine fourragère, et ensuite laisser en prairie trois ans, et en pacage trois ans.

La division de la terre fait défaut, vu que l'allée ne va pas assez loin, et ne permet de communiquer qu'avec une partie des champs. Les clôtures en fil de fer, sont assez bonnes, mais non parfaites. Nous regrettons d'avoir à constater la présence de plus de mauvaises herbes qu'une culture bien soignée, ne devrait en laisser.

La maison d'habitation est très bonne ; quant aux bâtisses de la ferme, la grange est bonne et bien adaptée au fonctionnement économique de la ferme, les autres bâtisses laissent à désirer. Les instruments d'agriculture sont bien satisfaisant, nous avons alloué pour cet item 4 points et demi, sur un maximum de 5.

Le système de conservation et augmentation des fumiers laisse à désirer et pour cet item nous n'avons pu accorder que deux points, sur le maximum de 5. Quant au système d'ordre général, les bâties et les instruments d'agriculture ne laissent rien à désirer, mais nous avons été obligés de retenir un demi point, pour défaut dans les clos et champs.

La comptabilité est bien tenue et nous approuvons fortement le système de M. Barclay qui consiste à mettre tous ses reçus en liasses, avec un index. Ses comptes établissent un profit net de \$782.54, pour l'année 1889.

Bétail sur la ferme : Une jument, 3 chevaux de travail, un de deux ans et un d'un an, tous bons chevaux croisés. Un taureau, 13 vaches, 3 jeunes animaux de deux ans, 6 d'un an et 6 veaux ; tous bons animaux de race croisée. Deux truies destinées à l'élevage, et 10 jeunes cochons, croisés, bons. Il y a aussi deux coqs, Black Spanish, un de race croisée, 40 poules et 40 poullets.

Le grain est assez bon, mais M. Barclay sème plus de terre qu'il ne peut en engraisser ; ses légumes sont bons, mais il n'a pas assez de culture sarclée en proportion de son grain ; les prairies et pâturages sont bons. C'est, à première vue, un étrange reproche à faire, à un homme, mais nous devons dire à M. Barclay qu'il travaille trop fort ; il laboure trop et sème trop. Nous lui conseillons, à lui et à bien d'autres qui se trouvent dans le même cas que lui, de ne pas ouvrir à la charrue, chaque année, plus de terre prise en herbe (sod land) qu'il ne pourra en bien engraisser, l'année suivante. Ensuite, aussitôt que possible, (jamais plus tard que la troisième année) il faudra semer de la graine fourragère et faucher aussi longtemps que le foin sera bon. En attendant qu'il puisse mettre toute sa ferme sous ce régime, qu'il sème les meilleures parties de son terrain, maintenant labourées, et qu'il ne peut pas engraisser de suite, fante de fumier, en graine fourragère, et qu'il en retire le profit, tel qu'il sera, en attendant qu'il se procure le fumier nécessaire pour les engraisser. Il augmentera aussi son foin et son bétail, qui est sa principale ressource ; son revenu augmentera, son travail diminuera.

M. Barclay a, cette année, sur sa ferme 27 arpents en prairie, 68 arpents en pâturage, 4½ arpents en blé, 26 arpents en avoine, 2½ arpents en orge, 3 arpents en pois, un peu plus de 3 arpents en blé-d'inde, 3½ arpents en pommes de terre et 16 arpents en bois debout. Outre le fumier de la ferme, M. Barclay a employé un peu de plâtre et de cendre.

Nous avons accordé 67. 04 points à M. Barclay, ce qui lui donne droit au diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD.

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 20

## M. Wilfrid Ouimet

—  
*Pour détails, voir le tableau des points*  
 —

Le 11 Juillet, 1890 nous visitons la ferme de Mr Wilfrid Ouimet, de Ste. Rose, comté de Laval. Cette terre contient un peu plus de 83 arpents en superficie, dont 20 arpents sont en paturage permanent. Le système de rotation de M. Ouimet est assez bon, mais pour qu'il fut vraiment satisfaisant, il faudrait que chaque pièce fut, à son tour, engraisée complètement, et non seulement pour une partie de sa superficie, avant que d'être mise en prairie. Voici le système suivi par lui : la première année, pois, avoine et mélange (pois et avoine mêlé) ; la deuxième année, partie en avoine et le reste en pommes de terre, blé-d'inde ou autre récolte sarclée, avec engrais ; la troisième année, avoine ou blé, ou orge avec graine fourragère, les quatre et cinquième années en prairie, les 6 et 7ième, en paturage. Quelque fois il sème en grain une partie de sa terre pour une troisième année sans l'avoir engraisée.

La division de sa terre est bonne, une allée pour communiquer dans presque chaque champ se trouve sur le côté Ouest. La maison est bien appropriée au besoin d'un cultivateur, la grange, l'étable, l'écurie la bergerie le poulailler et la porcherie sont des plus convenables, pour une bonne culture, et des mieux adaptés au point de vue de l'économie.

Les instruments d'agriculture sont en bon ordre et suffisants pour sa culture. Le bétail croisé Ayrshire, est assez nombreux et bien bon ; les chevaux de travail sont bien ordinaires, à l'exception d'un étalon que nous avons trouvé digne de remarque ; ses cochons sont de beaux Yorkshires, ses moutons peu nombreux, sont assez bons, en égard à leur race. Nous conseillons à M. Ouimet de se procurer la race de moutons Shropshiredown, vû sa rusticité, c'est de beaucoup la meilleure, pour notre climat. Voici l'énumération de son bétail : un étalon, deux juments poulinières, un cheval de travail, deux poulins de l'année, deux taureaux Ayrshire, 9 vaches croisées Ayrshire dont une est pur sang, 2 taures de deux ans, une d'un an, trois de l'année, 4 brebis Cotswool, 2 agneaux, un verrat Yorkshire,

un cochon à l'engrais, deux truies et 4 petits, 2 coqs et 35 poules et 150 poulets, un jars, trois oies et 16 jeunes.

M. Ouimet a certainement beaucoup de mérite. Par son talent comme cultivateur laborieux et sa bonne conduite, il a acquis la terre qu'il possède. Ses profits nets en 1889, ont été de \$100.00.

M. W. Ouimet a, cette année, sur sa ferme 17 arpents en prairie, 20 arpents en pâturage permanent, 10 arpents en pâturage, sur prairie, 11 arpents en avoine, 4½ en orge, 10 arpents en avoine et pois mêlés, 2 arpents en pois, 2 en sarrasin, trois quarts d'arpent en blé-d'inde, et 3½ arpents en pommes de terre.

Le nombre des points 66.92, que nous lui avons accordés, lui ont mérité le degré de Mérite Agricole, pour lequel nous recommandons de lui donner un diplôme.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 21

**M. Stanislas Auger**

## INDEX ET DESCRIPTION DU PLAN DE SA FERME

No. sur le plan		Superficie du champ		Superficie totale	
		Arpents	Perches	Arpents	Perches
8	Prairie.....	8	20		
9	" .....	13	12		
10	" .....	9	45		
11	" .....	27	00	56	77
3	Pâturage.....	4	29		
4	" .....	10	80		
6	" .....	6	30	21	39
2	" permanent.....			8	55
2a	Avoine.....	2	80		
5	" .....	7	50	10	30
1	" et pois.....			14	00
7	Orge.....			5	80
9a	Sarrasin et orge.....			3	40
8a	Sarrasin.....			2	60
1a	Pommes de terre.....			2	00
2b	" .....			0	00
2c	Fèves.....			0	20
2a	Blé-d'inde.....			0	50
2c	Jardin.....			0	20
	Chemin de fer, etc.....			2	00
				127	71

**REMARQUES :**

La flèche indique le nord.

La ligne noire épaisse accompagnée d'une ligne plus mince de chaque côté indique la voie du chemin de fer.

Surface  
totale

Perches

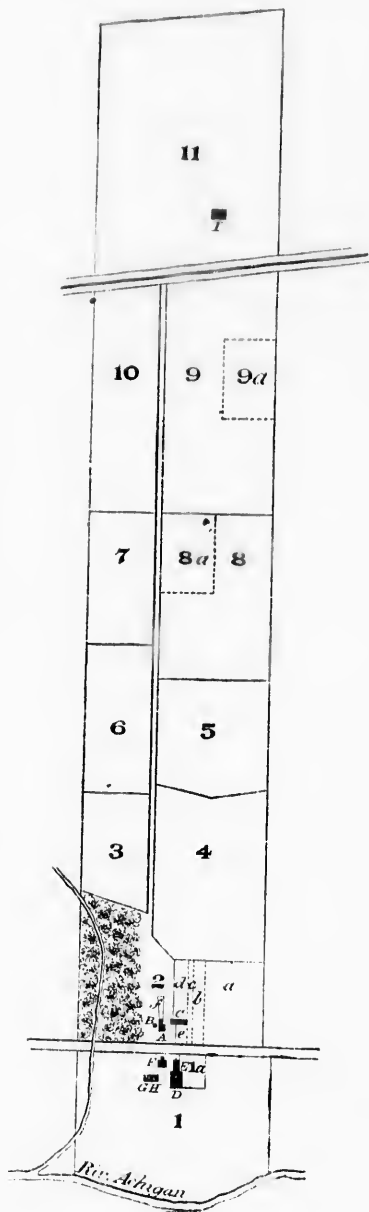
77

39  
55

30  
00  
80  
40  
60  
00  
20  
50  
20  
00

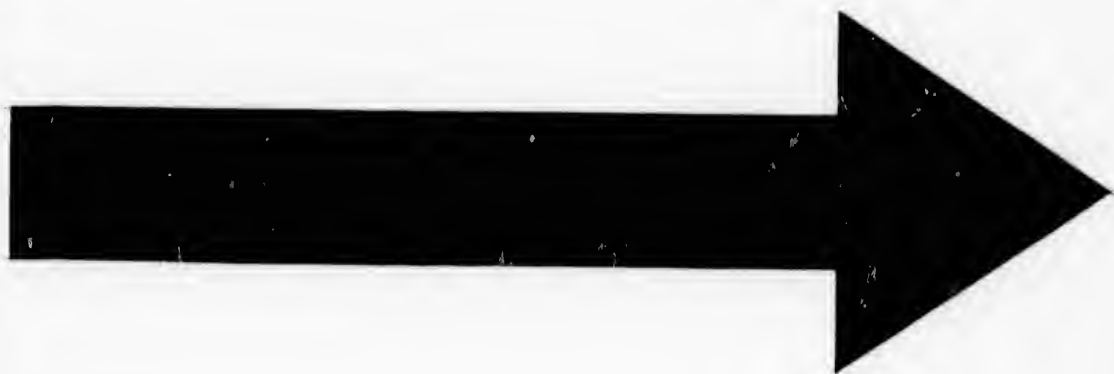
71

du côté

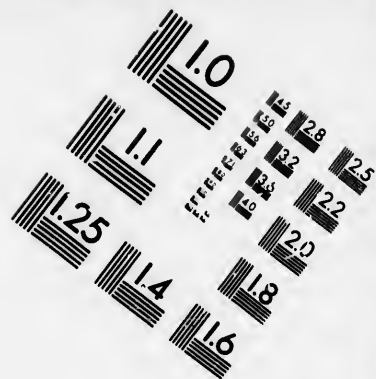
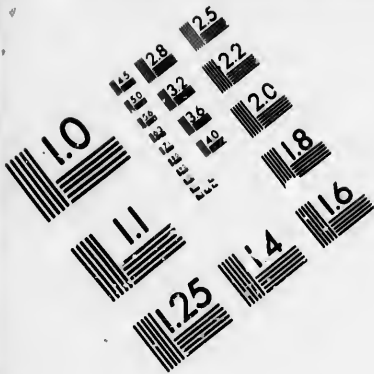


STANISLAS AUGER

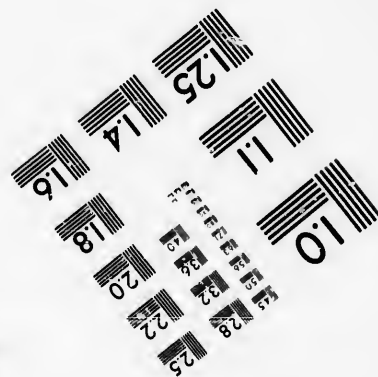
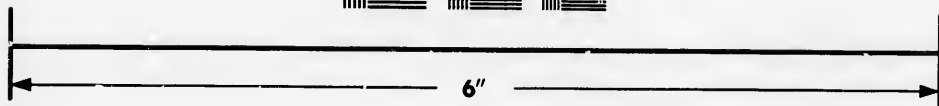
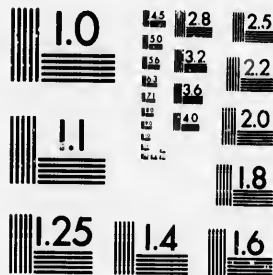
Desbarats & Cie, Grav. et Imp.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

o  
c  
c  
u  
le  
re  
av  
ob

No. 21

## M. Stanislas Auger

*Pour détails, voir le tableau des points et le plan de cette terre*

Le 8 juillet nous avons fait la visite de la ferme de M. Stanislas Auger, de New Glasgow, comté de Terrebonne. La superficie de cette terre est de 127 arpents. Le système de rotation de M. Auger laisse à désirer, parcequ'il n'engraisse qu'une partie du champ qu'il se propose de laisser en prairie, ce qui prouve que la quantité du bétail n'est pas proportionnée à l'étendue de sa terre, et qu'il sème trop de grain. Voici le système de rotation suivi par M. Stanislas Auger. La première année sur un sol léger, il sème des pois, deuxième année pois et avoine sur un sol léger, blé et orge sur un sol argileux avec graine de trèfle et de mil, il laisse ce terrain en prairie pendant 4 ans et le fait pacager pendant 2 ans. Chaque année il engraisse une certaine étendue de terrain avec le fumier de ses animaux; dans le courant de l'été il charroye et étend son fumier qu'il enterre par un labour d'été, et le printemps suivant il sème des pommes de terre ou autre racines. Nous ne condamnons pas ce dernier système, car il tend à détruire les mauvaises herbes (quoiqu'il perde une récolte) pourvu qu'il sème l'année suivante, ce terrain, en grain avec graine de mil et de trèfle. Comme règle générale nous lui conseillons d'appliquer l'engrais la seconde année, et la troisième année de semer du grain avec graine de mil et de trèfle.

Les clôtures sont en bon ordre et la division de sa ferme est bien bonne; une allée bien clôturée passe sur le milieu de sa terre et gagne jusqu'au dernier champ donnant un accès facile à tous les champs, par des barrières. Nous avons cru bon de donner le plan de cette ferme, l'on peut y puiser des renseignements utiles.

La maison est petite, pour le confort de la famille; la grange, l'étable, l'écurie, la bergerie, la porcherie, les remises à voitures et à instruments d'agriculture et les remises à bois, sont pour le moment suffisantes.

Les prairies sont belles à l'exception de la pièce No. 11 sur le plan où nous avons trouvé trop de mauvaises herbes; les pâturages sont bons, de même que les champs de grain.

Le bétail est généralement bon et se compose de 2 juments poulinières, 4 chevaux de travail, 2 poulins de trois ans et un de l'année, un taureau croisé, 10 vaches laitières, 3 animaux de boucherie, deux taures de 2 ans, 2 taures d'un an, deux veaux de l'année, 2 beliers, dont un Shropshire, 9 brebis, dont une Shropshire, 4 agneaux croisés, un verrat, 4 truies d'élevage, 4 jeunes de l'année. Il y a aussi cinquante sept dindes et soixante dix huit poules et poulets.

M. Auger est un cultivateur qui a commencé pauvre, il a acquis cette ferme par son travail, qu'il exécute avec jugement; ses enfants sont en bas âge, il est obligé de se faire aider à prix d'argent et mal gré tout, après avoir pris les dépenses de sa famille et dépenses de culture, sa recette nette est de \$257.00.

Le plan indique la proportion de chaque culture, pour cette année. Outre l'engrais produit sur la ferme, M. Auger a employé, l'année dernière, 10 barils de plâtre, 10 minots de chaux et 18 minots de cendre.

M. Stanislas Auger a 66. 50 points, ce qui lui donne droit au diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

de  
bc  
et  
pe  
On  
La  
et  
tio  
ord  
trib  
fai  
Un  
jan  
ven

bel  
cro  
net  
de

par  
ou  
pac  
par  
la

## No. 22

## M. Joseph Gadbois

—  
*Pour détails, voir le tableau des points*  
 —

Nous avons visité le premier juillet 1890, la ferme de M. Joseph Gadbois, de Terrebonne. Elle est à un mille et un quart au sud-ouest de la ville de Terrebonne ; cette terre est de 200 arpents en superficie, dont 155 arpents sont en culture et quarante cinq arpents en forêt. Une allée bien close part du chemin, passe à peu près sur le milieu de la terre et conduit dans la direction des derniers champs. On communique de cette allée, dans tous les champs, par de bonnes barrières. La maison est bien adaptée aux besoins d'une famille de cultivateurs, les étables et granges sont spacieuses, mais anciennes, elles ne renferment pas les améliorations modernes et ne sont pas bien adaptées pour l'économie. La bergerie est bien ordinaire, la porcherie quoiqu'ancienne est commode et satisfaisante. L'eau est distribuée dans toutes les bâtisses au moyen d'un aqueduc que le propriétaire a fait faire sur sa terre, et qui lui permet de donner l'eau, dans ses champs, à son bétail. Une bonne glacière se trouve près de la maison. Madame Gadbois a un bien beau jardin, qui unit l'utile à l'agréable. Elle a aussi une basse cour qui lui permet de vendre bon nombre de volailles sur le marché de Montréal, dans le courant de l'été.

Le bétail en général, est bon, mais tout de race croisée, il se compose d'une belle jument poulinière, de six chevaux de travail, de deux poulins, d'un tanreau croisé, de dix vaches laitières, de huit jeunes animaux d'élevage, de deux béliers, neuf brebis, trois agneaux de race croisée, de deux truies et de sept jeunes porcs de race croisée. Il y a aussi une centaine de poules et poulets.

Le système de culture de M. Gadbois laisse à désirer ; Le voici : dans une partie de ses champs, la première année il sème des pois, la seconde année du blé ou avoine et pois avec graine fourragère, la troisième et quatrième année il fait pacager et la cinquième, il recommence avec les pois sans engrais. Dans l'autre partie, la première année il sème des pois ; la seconde année du blé ou autre grain ; la troisième année, mélange d'avoine et de pois ; la quatrième année pomme de

---

terre avec engrais ; la cinquième année, orge avec graine fourragère, puis 4 années en prairie ; il fait pâturer une partie de ses clos, suivant les besoins de son bétail et les subdivise alors avec une clôture temporaire, en fil de fer.

Considérant la grande distance qui le sépare du marché, nous lui recommandons, comme à tous ceux qui sont éloignés des villes, de semer une année en grain, la seconde année, en culture sarclée, avec engrais, la troisième année en orge ou en blé avec graine fourragère, ensuite 3 ou 4 ans en foin et deux à trois ans en pâturage, selon la richesse du sol. En suivant ce système nous sommes d'opinion qu'il retirerait un meilleur revenu de sa terre, sans l'appauvrir.

On ne devrait jamais pâturer un champ immédiatement après une récolte de grain, parceque l'herbe n'a pas assez de racine, qu'elle s'arrache facilement et que les animaux défoncent trop le terrain. Outre l'engrais produit sur sa terre Mr Gadbois a acheté 100 charges de fumier, en 1889 et un peu de plâtre.

Il a cette année 37 arpents en prairie, 43 arpents en pâturage, 3 arpents en blé, 13 arpents en avoine, 22½ arpents en avoine et pois mêlés, 14 arpents en pois, 3½ en orge, quatre et trois quarts en sarrasin, 5 arpents en blé d'inde, 5 arpents en pommes de terre, et environ 1 arpent en verger.

Le nombre de points que nous lui avons alloués est de 65,91. Nous recommandons en conséquence de lui accorder un diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 23

## M. Antoine Bourbonnais

*Pour détails, voir le tableau des points.*

Nous avons visité le 30 juillet dernier, la ferme de M. Antoine Bourbonnais, de St. Polycarpe, comté de Soulanges, qui contient 81 arpents et 38 perches.

Son système de culture est très défectueux : Il sème jusqu'à trois récoltes de grain, l'une après l'autre, sur le même terrain, et la graine fourragère la troisième année. Il emploie presque tout son fumier étendu en couche mince pour couvrir autant de son pacage qu'il le peut ; ce fumier, exposé au soleil, tout l'été, perd, dans notre opinion, pas moins de soixante quinze par cent de sa valeur. Il a une pièce de fourrage vert (ensilage) et un petit nombre d'autres cultures qui indiquent un meilleur système et pour lesquelles nous lui accordons un point.

La division de sa terre laisse à désirer vu qu'il n'y a de communication directe qu'avec trois champs, faute d'allée. Les clôtures sont en bois, très bonnes ; nous lui allouons le maximum des points pour cet item. Nous ne sommes pas satisfaits du soin qu'il apporte à détruire les mauvaises herbes. La maison d'habitation est bonne, les bâtisses aussi ; les instruments d'agriculture sont très bons sous tous les rapports. Pour les fumiers nous ne donnons que deux points et demi. A part cela, nous trouvons des marques d'ordre et d'activité, sur cette ferme. M. A. Bourbonnais ne tient aucune comptabilité.

Son bétail se compose de : Une jument poulinière, un cheval de travail, deux chevaux de trois ans, un de deux ans et un d'un an, bons chevaux, de race croisée. Six vaches, deux jeunes animaux de deux ans, deux de un an et trois veaux, bons et de race croisée. Un bélier, six brebis et trois agneaux, croisés, bons. Une truie croisée et sept petits, bons. Il y aussi quatre-vingt sept volailles.

Le bétail n'est pas assez nombreux, mais il est de bonne qualité. Le grain est bon, mais il y en a une trop grande étendue, les légumes sont très bons, mais il y en a pas assez. La prairie, le pacage, verger, fruits, jardin sont bons.



Nous recommandons à M. Antoine Bourbonnais de changer de système de culture, et de labourer seulement autant qu'il peut engraisser convenablement ; c'est-à-dire qu'il mette à la charrue, la première année, seulement ce qu'il pourra engraisser la seconde année, avec une récolte de légumes, et la troisième année, avec son grain, semer la graine fourragère. De cette manière il augmentera son foin et son bétail. Il se plaint que l'orge semée dans une terre prise en gazon, engraisée et labourée au printemps, ne réussit pas bien. Qu'il essaie le labour d'automne, avec un second labour au printemps, qu'il pulvérise bien la terre et sème en blé ou en orge.

Quant au fumier qu'il n'emploie pas au printemps, ou celui produit pendant l'été, qu'il ne l'étende pas comme il le fait sur son pacage, pour en perdre presque tout le profit, mais qu'il le mette en tas, soigneusement construits, et bien couverts de terre, pour sauver les gaz qui, sans cette couverture, iraient se perdre dans l'air ; cette terre recouvrant le fumier, deviendra aussi riche que le fumier lui même. Nous avons trouvé dans le comté de Soulanges et à Ste-Marthe, le sol aussi bon, si non meilleur que celui d'aucune autre localité visitée par nous.

M. A. Bourbonnais a, cette année, 12 arpents en prairie, 25 arpents en pâturage, 7 arpents en blé, 20 arpents en avoine, près de 6 arpents en orge, un tiers d'arpent en lentilles, 3½ arpents en pois, 2 arpents en blé-d'inde, un tiers d'arpent en pommes de terre.

Vû le nombre des points obtenus par M. Antoine Bourbonnais, c'est-à-dire, 65. 21, nous recommandons que le diplôme de Mérite Agricole lui soit accordé.

N. S. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

## No. 24

## M. Victor Bourbonnais

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le premier août nous fîmes la visite de la ferme de M. Victor Bourbonnais, à St-Polycarpe, dans le comté de Soulanges. Cet immeuble, de la contenance de 127 arpents y compris neuf arpents et trois quarts en forêt, est d'un sol très riche. Le système de rotation suivi par M. Bourbonnais est défectueux et nous lui conseillons de suivre celui que nous avons suggéré à M. Olivier Vézina, de Ste-Marthe, (voir rapport No. 31.)

La division de la terre est bonne, cependant nous avons ôté un demi point parce qu'il n'y a pas d'allée clôturée pour communiquer dans les champs. Les champs sont exempts de mauvaises herbes, et les clôtures sont en bon ordre. Nous avons trouvé les fossés en bon état et en nombre suffisant. La maison est bonne, salubre et bien adaptée aux besoins de la famille. Tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation sont dans un état vraiment remarquable et sont bien adaptés à l'usage auquel ils sont destinés. Pour la conservation des engrais nous avons été obligés de retrancher un point et un quart, comme elle est loin d'être parfaite et un autre point pour sa comptabilité, qui est fort incomplète.

Nous avons trouvé sur cette ferme : deux juments poulinières, deux chevaux de travail, un poulain de trois ans, un de deux et un de l'année. Le bétail de race croisée, qui est peu nombreux, se compose : de deux taureaux, sept vaches-laitières, un bœuf de boucherie, une taure de deux ans, et deux taures d'un an ; les moutons au nombre de sept, sont de race canadienne ; une truie et neuf jeunes cochons. La basse cour se compose de 120 poules et poulets et de dix sept oies. Les prairies et le pâturage sont bons et exempts de mauvaises herbes. Le bon ordre règne sur cette ferme, dans les champs et à l'entour des bâtisses.

M. Bourbonnais s'est procuré un peu de plâtre, de chaux et de cendre, pour améliorer sa terre.

Il a cette année 34 arpents en prairies, 25 en pâturages, 2½ en blé, 46 arpents en avoine, un et un tiers en orge, un et demi en sarrasin, deux et un quart en avoine et pois mêlés, un et demi en pois, et un en pommes de terre.

Nous vous recommandons d'accorder un diplôme de Mérite Agricole à M. Victor Bourbonnais pour le total de ses points qui se montent à 65. 55.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN.

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

## No. 25

## M. F. X. Rocand

*Pour details, voir tableau des points*

Le 3 juillet nous avons fait la visite de la ferme de M. F. X. Rocand, de St-Vincent de Paul, comté de Laval. Cette ferme contient une superficie de 115 arpents dont 12 arpents sont en forêt. La division de la terre est bonne, mais l'absence d'une allée pour communiquer dans les champs, sans laquelle aucune ferme n'est parfaite, l'empêche d'être tout à fait satisfaisante. Le système de rotation de M. Rocand laisse beaucoup à désirer. Voici ce système : Première année, pois et avoine, et partie en pommes de terre, seconde année : pommes de terre après pois et avoine, orge ou blé après pommes de terre, troisième année : blé ou orge après pommes de terre, pois et avoine après blé ; il engraisse légèrement les endroits pauvres et là où il y avait des pois et avoine, il y sème de la graine de mil et de trèfle ; les quatrième, cinquième et sixième année prairie, ensuite deux années en pâturage.

Nous conseillons à M. Rocand de ne jamais semer de graine de mil et de trèfle sur de la terre non engraisée. Il a loué douze arpents et demi de sa terre à la compagnie du sucre de betteraves de Farnham, pour y cultiver la betterave à sucre ; c'est un moyen économique d'engraisser son terrain, tout en apprenant à faire cette culture avec les instruments les plus améliorés, que la compagnie lui fournit, aussi avons nous vu chez M. Rocand du très beau blé et d'excellent foin là où l'on avait précédemment cultivé la betterave à sucre ; c'était l'effet du superphosphate qui se faisait sentir sur la récolte, même dans la terre forte où bien des personnes croient que l'effet du superphosphate n'est que passager.

La maison est bien bonne, la grange, l'étable, la bergerie et la porcherie sont suffisantes pour le besoin de la terre et tout est en bonne ordre ; les clôtures, les fossés et les rigoles sont aussi en bon ordre.

Le bétail quoique croisé, est bien bon, de même que les chevaux de travail. Voici la liste des animaux : 2 juments poulinières, 2 chevaux de travail, un

taureau croisé, 7 vaches laitières, un veau de l'année, un bélier et une brebis Cotswold, et 7 croisées, un verrat, 2 truies et 4 petits jeunes.

M. Rocand a acquis cette terre avec l'argent qu'il a gagné et économisé, par sa bonne conduite. En 1889, il a employé sur son terrain une tonne de carbonate de soude, et trois tonnes de superphosphate. Cette année, il avait 46 arpents en prairie, 25 en pâturage, 8 en avoine, 8 arpents en avoine et pois, 2 arpents en pois, 8½ en sarrasin, 2 arpents en pommes de terre, plus 12½ arpents en betterave à sucre.

Nous accordons 65,29 points, à Mr Rocand, ce qui lui donne droit au diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 26

## M. Ludger Thérien

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 2 juillet 1890, nous avons été faire la visite de la ferme de M. Ludger Thérien, de St-François de Sales, comté de Laval, située au sud de la rivière Jésus. Cette ferme contient une superficie de 132 arpents, et ses dimensions se prêtent bien à une culture améliorée; le sol en est de très bonne qualité, mais le drainage est défectueux. La division de la terre n'est pas complète; on constate aussi l'absence d'une allée, pour communiquer avec chaque division. Nous attachons une grande importance à cette allée comme on peut le voir, par nos rapports.

Les clôtures, les ponts, fossés et rigoles sont en bon ordre de même que les bâtisses et les instruments d'agriculture, qui ne laissent aussi rien à désirer. La maison d'habitation est bien adaptée aux besoins de la famille, les granges, les étables, écurie, bergerie, porcherie, remise à bois et à voitures ne sont pas améliorées, mais sont suffisantes. Ce que nous avons principalement remarqué c'est l'ordre dans les bâtisses, tout est à sa place. M. Thérien est très ingénieux, il construit et répare lui même ses voitures de ferme, et est approvisionné de bois, de toutes sortes, pour cet objet.

Le bétail est assez bon de même que les chevaux, il se compose de onze chevaux, dix-huit bêtes à cornes, vingt cinq moutons, six cochons. Il y a aussi deux coqs, 40 poules, 96 poulets, un oie mâle, 4 femelles et 4 jeunes.

M. Thérien a, cette année, sur sa ferme, 66 arpents en prairie, 9 arpents en pâturage, 14 arpents en blé, 18 en avoine, 13½ en orge, 7½ en pois, 1½ en sarrasin, un demi arpent en fèves, trois quarts d'arpent en pommes de terre et un quart d'arpent en blé d'inde.

M. Ludger Thérien a 65. 27 points, ce qui lui donne droit au diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 27

## M. John Gordon

*Pour détails, voir le tableau des points.*

Le 22 juillet nous avons visité la terre de M. John Gordon, à Génoa, comté d'Argenteuil ; elle a 104 arpents et 44 perches en superficie. Système de culture (rotation). Nous approuvons le principe de M. John Gordon, de semer la graine fourragère, après une récolte de légumes bien engraisée, mais évidemment, faute d'une quantité suffisante de fumier pour engraisser tout le terrain qu'il sème en graine, il ne met pas toujours ce principe en pratique, et sème, en partie, sans fumier, ou avec trop peu de fumier. Nous trouvons aussi que la proportion de culture sarclée est trop faible.

La division de la ferme est très bonne, avec une allée, bien cloturée, qui communique avec chacun des champs. Les clôtures en bois, et en fil de fer sont très bonnes. Nous n'avons pas trouvé de mauvaises herbes sur sa terre. La maison d'habitation est bonne sous tous les rapports. Les bâtisses sont bonnes ; il y a tous les outils nécessaire à la culture, de bonne qualité et en bon ordre. Nous avons été satisfaits du soin qu'il donne à la production et à la conservation de l'engrais. Tout sur sa terre est en bon ordre. Sa comptabilité laisse à désirer, elle est loin d'être complète. Les œufs vendus depuis février au 20 juillet, produit de 18 poules se montent à 160 douzaines.

Son bétail se compose de : une jument, 2 chevaux de travail, et un cheval de deux ans, bons. Un taureau Ayrshire pur, bon. 10 vaches à lait. Un bœuf, 10 jeunes animaux de deux ans, 3 de un an et 4 veaux, tous bons. Un bélier, 6 brebis, 8 agneaux, bons. Un verrat Suffolk, 3 truies croisées et 10 jeunes cochons, bons. Il y a aussi un dindon, 2 dindes, 23 jeunes, bons. Deux coqs, 18 poules et 40 poulets, tous bons.

Trop de grain, pas assez de culture sarclée. Prairies bonnes, verger fruits (voir le tableau des points.)

Nous avons pris plaisir à regarder les deux fils de M. Gordon décharger leur foin, avec la fourche à cheval. Ils rentrent un voyage double dans la grange par une grande porte placée dans le pignon, la déchargent et la transportent à une distance de 40 pieds, le long d'une barre de fer de trois quarts de pouce de diamètre ramassant tout le foin de la charge, le tout en 6 minutes. L'on n'apprécie pas assez le grand avantage de l'emploi de la fourche à cheval, pour sauver un temps précieux tout en épargnant beaucoup de fatigue.

M. John Gordon emploie un peu de plâtre et de cendre pour améliorer sa terre. Il a cette année 34 arpents en prairie, 38 arpents en pâturage, un arpent et un cinquième en blé, 25 arpents en avoine, un arpent et un tiers en orge, un arpent et demi en sarrasin, près d'un arpent en pommes de terre, et un demi arpent en fèves et carottes.

M. John Gordon a 65.22 points ce qui lui donne droit au diplôme de Mérite Agricole.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 28

## M. Julien Bourbonnais

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 31 juillet dernier nous avons visité la ferme de M. Julien Bourbonnais, de St-Ignace, comté de Soulanges; contenant 251 arpents en superficie, dont 39 arpents sont en forêt.

Son système de culture (rotation) est comme suit: Première année, grain généralement avoine. Deuxième année, sarrasin avec graine fourragère. Trois ou quatre années en prairie et une ou deux années en pacage. Ordinairement il étend son fumier avant de labourer, quelques fois il l'étend sur le labour et le mêle avec la herse; il donne le même soin à ses champs éloignés comme à ceux qui sont le plus rapprochés de sa maison. Il a essayé d'étendre le fumier sur la prairie et le pacage, mais il n'est pas satisfait du résultat; il préfère enterrer le fumier à la charrue, aussitôt qu'étendu. M. Julien Bourbonnais sème une trop grande étendue en grain; il ne peut pas mettre du fumier en quantité suffisante pour produire un bien appréciable; nous ne pouvons lui accorder que deux points pour son système de culture.

Quant à la division de sa terre, les champs sont trop grands, et quoiqu'il ait une bonne allée, d'un côté, il n'a pas de moyens de communication facile avec une grande partie de ses champs. Ses clôtures, en bois, sont très bonnes. Nous avons constaté une certaine négligence quant à la destruction des mauvaises herbes. La maison d'habitation est très belle et excellente en tous points. Les bâtisses sont bien satisfaisantes. Les instruments d'agriculture sont bons. Quant au soin à la préservation du fumier, nous allouons trois points et demi sur les 5.

L'ordre général sur la ferme est satisfaisant; il n'a pas tenu de comptabilité.

Quant au bétail M. Julien Bourbonnais a de bons animaux, de races croisées, mais en nombre insuffisant pour une belle grande ferme comme la sienne. Nous y avons trouvé une jument poulinière, cinq chevaux de travail et un poulain. Un



---

taureau, neuf vaches, cinq animaux à l'engrais, quatre jeunes animaux de deux ans, quatre d'un an et six veaux. Un bélier, seize brebis et cent trois volailles.

Grain, orge, avoine, sarrasin, bons, mais trop d'avoine. Nous regrettons qu'il ait si peu de légumineuses, en proportion seulement deux arpents et trois cinquièmes, contre quatre vingt cinq arpents et un quart en avoine outre 24 arpents en orge et en sarrasin. Les prairies et le pacage sont bons ainsi que le verger de trois arpents et un cinquième, en superficie.

M. Bourbonnais et sa famille jouissent d'une haute intelligence et ont reçu une bonne éducation. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers Madame Bourbonnais pour la grande bonté avec laquelle elle a soigné l'un de nous, tombé malade chez elle.

Nous recommandons fortement à M. Bourbonnais, dans son intérêt, d'adopter le système de culture décrit dans notre rapport N<sup>o</sup> 31, d'augmenter son bétail, de cultiver de l'ensilage et d'engraisser sa terre; il augmentera son revenu tout en diminuant son ouvrage.

M. J. Bourbonnais a 65.21 points qui lui donnent droit au diplôme de Mérite Agricole

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 29

## M. François Blouin

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 5 juillet 1890, nous visitâmes la ferme de M. François Blouin, de Ste-Anne des Plaines, comté de Terrebonne. Cette terre a une superficie de 120 arpents. Le système de rotation de M. Blouin est imparfait parce qu'il ne garde pas assez de bétail et manque par conséquent de fumier qui lui permettrait de mettre en prairie chaque année, des champs suffisamment engraisés, d'améliorer sa terre et d'augmenter son revenu, il vaudrait mieux vendre moins de foin et élever plus d'animaux. Voici le système qu'il suit : Première année, blé, orge, pois et avoine. Seconde année, blé après pois, avoine après blé et orge, généralement, quelques fois après les pommes de terre, ou bien il sème du grain et de la graine fourragère ; la troisième année, il met en prairie ; les 4, 5 et sixième années en pâturage ; il vaudrait mieux mettre le fumier sur tout le terrain qu'il laboure la deuxième année, et semer en graines fourragère la troisième année.

La division de sa terre serait bonne, si l'absence d'une allée pour communiquer avec chaque champ ne se faisait sentir.

Les clôtures sont en ordre et les champs sont exempts de mauvaises herbes. La maison est bien bonne et salubre, les grange, étable, écurie, hangard à bois, remise à voitures, bergerie et porcherie sont suffisants pour la terre, dans son présent état. Le bétail très peu nombreux est bien ordinaire. Les chevaux sont en nombre suffisant pour le besoin de la terre et l'élevage ; les moutons sont d'une race trop tendre pour notre climat, nous recommandons les Shropshire-Downs vu qu'ils sont plus rustiques et plus profitables, et conviennent mieux à notre climat.

La race porcine est bonne, mais en trop petit nombre. Voici l'énumération de ses animaux : 2 juments poulinières, 4 chevaux de travail, un poulain de 3 ans, croisé Clyde, 2 de deux ans, 5 vaches à lait, un bœuf de boucherie, un bélier, huit brebis, quatre agneaux, un verrat Berkshire et trois petits.

---

M. F. Blouin a cette année, 37 arpents en prairie, 16½ en pâturage, 5 arpents en blé, 22 arpents en avoine, trois arpents et un tiers en pois, près de 3 arpents en orge, 1 arpent en blé-d'inde, deux arpents et un quart en pommes de terre, et 30 arpents en forêt.

M. F. Blouin n'a que 57.10 points, et n'a, par conséquent, pas atteint le minimum de 65 points, qui donne droit au diplôme de Mérite Agricole. Nous regrettons qu'il ne soit pas possible de lui offrir, à lui-même, et aux cinq concurrents qui viennent après lui, aucune autre récompense que l'expression de notre reconnaissance et celle de la Province. Ils ont courageusement pris part à une lutte honorable. Ce n'est pas l'appât d'une récompense pécuniaire qui les a tentés, mais l'honneur, et si ils n'ont pas triomphé, leurs noms n'en méritent pas moins d'être cités avec respect parmi les noms de ceux qui ont travaillé au progrès de l'Agriculture.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 30

## Docteur Wm. Grignon

*Pour détails, voir tableau des points*

Le 9 juillet nous visitâmes la terre de M. Grignon, Médecin, de Ste-Adèle, à 4 milles au Nord de St-Jérôme, comté de Terrebonne, dans une paroisse nouvellement fondée. Cette terre est de 103 arpents en superficie, dont 26 arpents en forêt.

Lorsque nous avons fait la visite de cette terre, le Docteur était absent ; nous l'avons rencontré à quelques milles de chez lui.

D'après les informations que son employé a pu nous donner, le Docteur n'aurait acheté cette terre que depuis deux ans ; nous avons constaté, que dans ce court délai, il avait déjà fait beaucoup pour l'amélioration du sol, en employant des engrais commerciaux, tels que superphosphate et des cendres vives.

Nous ne pouvons encore rien dire de son système de rotation, car il n'y a pas encore assez longtemps qu'il possède cette terre pour pouvoir en juger, mais, d'après les travaux qu'il a déjà faits, il prouve qu'il est un homme de progrès et son exemple peut rendre de grands services aux nouveaux colons. Il a introduit des races d'animaux améliorées. Son bétail se compose de 2 juments poulinières, de 3 chevaux de travail, d'un taureau, de 10 vaches laitières, dont deux sont des Jersey pur sang et deux veaux de l'année de même sang et un autre croisé et quatre d'un an, d'un bélier, de 5 brebis, de 2 agneaux, tous croisés, 2 verrats Yorkshire, une truie et 8 jeunes cochons.

Le Docteur Grignon a, cette année, sur sa ferme, vingt et un arpents en prairie, 32 arpents en pâturage, 1 arpents en blé, 7 arpents en avoine, 7 en avoine et pois mêlés, 2 arpent en orge, près de 3 arpents en sarrasin, deux arpents et trois quarts en pommes de terre et un demi arpent en blé-d'Inde.

Il a employé sur sa terre en 1889, outre l'engrais produit sur place, 60 charges de fumier, 6 barils de plâtre, 100 doubles voyages de cendre, et une demie tonne de superphosphate.

Nous regrettons beaucoup que le nombre de points accordés au Docteur Grignon, soit 54.90, ne lui donne pas droit au Diplôme de Mérite Agricole, mais il trouvera sa récompense dans le sentiment du service qu'il rend aux nouveaux colons au milieu desquels il s'est établi et auxquels il donne l'exemple du travail intelligent et du progrès.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 31

## M. Olivier Vézina

—  
 Pour détails, voir le tableau des points  
 —

Le 26 juillet nous fîmes la visite de la ferme de M. Olivier Vézina, de Ste-Marthe, comté de Vaudreuil. Cette ferme contient 70 arpents en superficie et offre tous les avantages d'un sol très riche, pour une culture améliorée. Le système de rotation suivi par M. Vézina est défectueux : il sème trois et même quatre années de suite, grains sur grains, le même champ, il le laisse en prairie pendant trois ou quatre ans ; puis il pacage ce champ deux ou trois ans. Il met de l'engrais durant l'été sur une partie du pâturage, et la deuxième année sur l'autre partie ; cet engrais exposé au soleil, subit une perte considérable de valeur. Il laboure et sème l'année suivante. Voici ce que nous lui recommandons de faire : pour une terre forte, comme la sienne, sèmer la première année de l'avoine ou avoine et pois, ou de la lentille avec avoine, pour fourrage ; puis donner un labour d'automne. La seconde année au printemps, commencer par un labour en travers du premier et un peu plus profond, avec un forte fumure enfouie, soit avec le labour d'automne soit avec le labour du printemps ; ameublir le champ ainsi labouré avec le scarificateur, et semer soit des navets, des betteraves ou autres légumes ou du blé-d'inde pour grain, pour fourrage vert ou pour ensilage. La troisième année, semer du blé ou de l'orge avec 5 ou 6 livres de trèfle Alsique et un quart de minot de mill par arpent ; les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième années, en prairie ; les neuf et dixième années, laisser en pâturage. Pour ce système il faudrait que la ferme de M. Vézina, qui contient 70 arpents, fût divisée en dix champs de sept arpents chacun, en superficie, avec une allée cloturée au centre, pour communiquer avec chaque champ, au moyen de barrières.

La maison d'habitation est bien appropriée aux besoins de la famille, salubre et commode ; les grange, étable, écurie, bergerie, porcherie, hangar à grain, remise à bois et à voitures et la petite boutique de forge, tout est en bon ordre. Les instruments d'agriculture sont suffisants et en ordre ; on y voit une magnifique presse à foin Dédrick, des plus nouvelles. M. Vézina a deux juments poulinières, deux bons chevaux de travail, un poulain de deux ans, un d'un an et un de l'année. Le

bétail qui n'est pas assez nombreux, est assez bon et se compose de quatre vaches à lait, trois taures d'un an et trois veaux de l'année. Il y a aussi des moutons de race Leicester, croisés, au nombre de treize. La race porcine est représentée par deux truies et huit jeunes d'élevage, tous de race croisée.

La basse cour se compose de 107 poules et poulets. Près de la maison il y a un assez beau jardin, quelques plantations d'arbres fruitiers et quelques ruches d'abeilles. M. Vézina a, cette année, sur sa ferme, trois arpents et trois quarts en prairie, 19 arpents en pâturage, 5½ arpents en blé, 9½ arpents en avoine, 23 arpents en avoine et pois mêlés, 5 arpents en orge et un arpent environ, partie en blé-d'inde, partie en pommes de terre et partie en tabac.

M. Vézina se donne beaucoup de peine, nous regrettons de ne pas pouvoir lui accorder plus de 52,26 points, nous avons indiqué les défauts de son mode de culture et le moyen d'y remédier et nous espérons que, dans son intérêt, il suivra les avis que nous lui avons donnés.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 32

## M. J. B. Brunet

*Pour détails, voir le tableau des points*

Le 26 juillet nous visitons la terre de M. J. B. Brunet, de Ste. Marthe, comté de Vaudreuil. Cette terre contient 60 arpents en superficie, le sol est excellent, et récompensera généreusement tout effort intelligent fait pour son amélioration et offre toutes les avantages possibles pour une culture améliorée. Le système de rotation suivi par M. Brunet est mauvais. Nous lui conseillons d'adopter le système de rotation recommandé au rapport précédent pour la terre de M. Olivier Vézina. La division de la terre est bonne, mais il faudrait une allée au milieu pour communiquer dans chaque champ. Les clôtures sont en bon ordre ; mais dans les champs il y a des mauvaises herbes, que l'on devrait travailler à détruire. Les engrais ne sont pas bien conservés, il y a une perte considérable de matière fertilisante. Les fossés et rigoles laissent à désirer.

La maison d'habitation est bien convenable de même que la grange et l'écurie ; mais l'étable, la bergerie et la porcherie sont très défectueuses.

Le bétail se compose de : deux juments poulinières, deux chevaux de travail, un poulain de deux ans, trois d'un an et un poulain de l'année ; un taureau croisé, cinq vaches laitières, deux animaux de boucherie, deux taureaux de deux ans, deux d'un an, quatre veaux de l'année ; un bélier, huit brebis, six agneaux ; deux truies, huit jeunes cochons. De plus Mde. Brunet nous a montré sa basse cour qui lui fait honneur, elle se compose de 107 dindes et de 282 poules et poulets. La vente de ses volailles lui a rapporté en 1889, \$280.00. Elle a aussi quelques bonnes ruches d'abeilles.

M. Brunet a, cette année, 10½ arpents en prairie, 18½ en pâturage, 7½ en avoine, 7½ en orge, 3 en pois, 10½ en avoine et orge et un demi en sarrasin.

Il a obtenu 41,80 points.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

No. 33

## M. Jean L'Archevêque

—  
*Pour détails voir le tableau des points.*  
—

Le 28 juin nous étions rendus au Sault-au-Recollet, comté d'Hochelaga, chez M. Jean l'Archevêque, concurrent pour le Mérite Agricole, dans le but d'inspecter sa ferme.

M. L'Archevêque nous dit de suite qu'il n'avait pas pu mettre sa terre en ordre avant les semences ; il avait été retenu à Montréal comme grand juré pendant quinze jours, et il n'avait personne pour le remplacer ; que si il avait prévu cela d'avance, il n'aurait pas donné son nom comme concurrent. Nous ne lui en tenons pas moins compte de sa bonne volonté.

M. L'Archevêque n'est pas marié ; il demeure seul avec sa sœur ; ils sont tous deux très laborieux.

Le jardin potager, les vignes et le verger sont dans le meilleur ordre et ont mérité les plus haut nombre de points, mais quant au reste de la ferme, pour les données plus haut, nous n'avons pu accorder qu'un nombre de points très limité, soit 39,74. Nous constatons avec plaisir que M. L'Archevêque a commencé à employer une certaine quantité de plâtre sur sa ferme, et qu'il se montre désireux de l'améliorer.

S. N. BLACKWOOD,

E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*



## No. 34

## M. Didace Fiset

—  
*Pour détails, voir le tableau des points*  
—

Nous avons visité, le 26 juillet, la ferme M. Didace Fiset, de Rigaud, comté de Vaudreuil. Elle contient 60 arpents en superficie et offre tous les avantages d'un sol riche pour y faire une culture modèle et payante, en suivant un bon système de rotation. Malheureusement personne ne réside sur cette terre et l'on n'y garde pas de bétail régulièrement.

Le système de culture suivi par M. Fiset est tout à fait défectueux. L'on ne doit pas tout demander à la terre sans rien lui rendre. Au reste, M. D. Fiset le comprend maintenant et il a transporté sur cette terre une certaine quantité de fumier et de plâtre mais bien loin d'être suffisante pour une amélioration sérieuse.

Cette terre n'est pas bien divisée, il n'y a pas assez de champs ou subdivisions, et il n'y a pas d'allée pour communiquer avec les différents champs.

Nous recommandons à M. Fiset d'adopter le système de rotation décrit par nous dans le rapport No. 31, celui de la ferme de M. Olivier Vézina.

Nous avons trouvé, cet été, sur cette terre, 28½ arpents en prairie, 8½ arpents en pâturage permanent, 3 arpents en blé, 8½ en avoine, 5½ en pois et avoine mêlés, 9½ en pois et un demi arpent en pommes de terre et un quart d'arpent en blé d'Inde.

Pour les raisons données plus haut, nous n'avons pu accorder à M. Didace Fiset que 27. 60 points.

S. N. BLACKWOOD,  
E. CASGRAIN,

*Juges du Concours de Mérite Agricole.*

Rigaud, comté  
les avantages  
ivant un bon  
e terre et l'on

eux. L'on ne  
D. Fiset le  
ntité de fumier  
rieuse.

s ou subdivi-  
amps.

ion décrit par

rie, 8½ arpents  
avoine mêlés,  
arpent en blé-

à M. Didace

),

te Agricole.

Tableau donnant les noms et adresses de tous les concurrents au Con

NUMÉROS D'ENTRÉE	NOMS DES CONCURRENTS	ADRESSES	DATE DES VISITES		I	II	III	IV	HABITATION 2 points							
			Mois	Date	Système 4 points	Divisions 2 points	Clôtures 4 points	Mauvaises herbes 3 points	Salubrité A	Aération B	Ombre C	Economie D	Adaptation aux besoins E	Granges	Adaptation A	Conservation des Grains, etc. B
10	Chs. Champagne	St. Eustache	Juillet	14 et 15	4.60	2.00	4.00	2.90	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.50	.50
1	Jas. Drummond	Petite Cote	Juin	25	4.00	1.75	4.00	2.00	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.75	.50
3	Mrs. Geo. Kydd	Do Do	"	27	3.50	2.00	4.00	2.75	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.50	.50
7	Arch. Oswald	Belle Rivière	Juillet	17	4.00	2.00	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.80	1.00	.50
6	Geo. Irving	Pta. aux Trembles	Juin	30	3.00	2.00	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.60	.40
2	T. H. Tremblay	N. D. de Grâce	Août	4	4.00	1.50	4.00	...	.40	.40	.40	.40	.40	1.00	1.00	.50
2	John Nesbit	Petite Cote	Juin	26	4.00	2.00	3.25	2.50	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.75	.50
20	David Morrin	Lachute	Juillet	21	3.75	2.00	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.75	1.00	.50
34	James Hodgo	St. Laurent	Août	7	4.00	2.00	4.00	2.60	.40	.40	.40	.40	.40	1.00	1.00	.40
16	Hormidas Hotte	St. Martin	Juillet	12	4.00	2.00	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.50	.50	.50
9	Ovide Valiquette	Terrebonne	"	4	3.00	1.75	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.60	.80
31	J. Bte. Deslauriers	Valois	Août	2	3.50	1.50	2.80	2.80	.40	.40	.40	.40	.40	.75	1.00	.40
27	Jos. Lortie	Ste. Justine	Juillet	29	2.00	1.50	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	1.00	.60	.50
19	Thos. Dobbie	Lachute	"	19	3.50	1.00	4.00	2.50	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.60	.50
22	Nelson Albright	St. Andrews	"	23	3.00	1.50	4.00	2.75	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.60	.50
53	W. T. Hodgo	St. Laurent	Août	6	3.00	1.25	4.00	2.50	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.60	.40
18	John Doig	Lachute	Juillet	18	1.00	2.00	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.80	1.00	.50
12	Elie Benoit	Ste. Anne des Pl.	"	7	2.00	1.50	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.75	.50	.50
23	G. A. Barclay	Pt. Fortune	"	24	3.00	1.00	3.75	2.00	.40	.40	.40	.40	.40	.75	1.00	.60
15	Wilfred Ouimet	Ste. Rose	"	11	3.00	2.00	4.00	2.50	.40	.40	.40	.40	.40	1.00	1.00	.50
13	Stanislas Auger	New-Glasgow	"	8	2.00	2.00	3.00	3.00	.30	.30	.30	.30	.30	.75	.50	.50
6	Jos. Gadbois, père	Terrebonne	"	1	1.50	2.00	4.00	2.50	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.60	.40
23	Ant. Bourbonnais	St. Polycarpe	"	30	1.50	1.50	4.00	1.50	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.60	.40
30	Vict Bourbonnais	Do	Août	1	1.00	1.50	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.80	.60	.60
8	F. X. Rocand	St. V. de Paul	Juillet	3	1.50	1.00	4.00	2.75	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.40	.40
7	Ludger Thérien	St. Frs. de Sales	"	2	1.50	1.00	4.00	2.75	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.50	.50
21	John Gordon	Genoa P. Q.	"	22	2.50	2.00	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.80	1.00	.50
29	Julien Bourbonnais	Coteau du Lac	"	31	2.50	1.00	4.00	1.50	.40	.40	.40	.40	.40	1.00	.90	.50
11	Frs. Blouin	Ste. Anne des Pl.	"	5	1.60	1.50	4.00	3.00	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.50	.40
14	W. Grignon	Ste. Adèle	"	9	3.00	.50	3.00	3.00	.30	.30	.30	.30	.30	1.00	.75	.60
26	Olivier Vézina	Ste. Marthe	"	28	1.00	1.00	4.00	2.75	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.60	.40
25	J. Bte. Brunot	Do	"	26	1.00	1.00	4.00	...	.40	.40	.40	.40	.40	.60	.60	.40
4	Jean L'archevêque	St. V. de Paul	Juin	27	1.00	.50	1.00	.80	.20	.20	.20	.20	.20	.25	.10	.25
24	Didace Fiset	Rigaud	Juillet	26	1.00	1.50	3.00	2.00	.10	.10	.10	.10	.10	.40	.40	.20







